



**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

## **DJIBOUTI**

# **DOCUMENT DE STRATEGIE-PAYS 2011-2015**

*August 2011*

<b>Equipe</b>	<p>S. Koné, Spécialiste en Chef Economie, OREB A. Vergnes, Economiste-pays, OREB D. Kouassi, Chargé de Programme Principal, OREB M. Moumni, Ingénieur en Chef Eau et Assainissement, OWAS.2 C. Wetherill, Spécialiste Agro-industrie, OSAN.1 F. Lawson, Statisticien Principal, ESTA.1</p>
<b>Pairs Evaluateurs</b>	<p>M. Ba, Agroéconomiste en Chef, OSAN.1 Z. Bellot, Chargé de projet, ONEC.2 R. Diallo-Diop, Chargé de Portefeuille Sénior, OSPM G. Mboya De Loubassou, Statisticien, ESTA C. Mbeng, Analyste Financier, ORNB M. Mallberg, Economiste Principal, OSGE A. Nicolet, Analyste Financier Principal, OSFU P. Trape, Economiste-pays Sénior, OREB I. Tourino, Environnementaliste Sénior, ONEC M. Xuereb-de-Prunelle, Economiste Sénior, OSGE</p>

## TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION.....	1
2.	CONTEXTE-PAYS ET PERSPECTIVES .....	1
2.1	Contexte politique, économique et social.....	1
2.1.1	Contexte politique .....	1
2.1.2	Contexte économique et social.....	2
2.2	Options stratégiques .....	6
2.2.1	Cadre stratégique du pays.....	6
2.2.2	Défis et contraintes .....	7
2.2.3	Forces et opportunités .....	10
2.3	Coordination et harmonisation de l'aide et positionnement de la Banque : Récents développements .....	12
2.3.1	Coordination et harmonisation de l'aide .....	12
2.3.2	Positionnement de la Banque dans le pays.....	13
3.	STRATEGIE DE LA BANQUE DANS LE PAYS .....	14
3.1	Justification de l'intervention de la Banque .....	14
3.2	Pilier d'intervention.....	16
3.3	Opérations prévues .....	17
3.4	Eléments de dialogue.....	18
3.5	Risques potentiels et mesures d'atténuation.....	19
3.6	Mécanisme de suivi-évaluation .....	20
4.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	20

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
ALSF	Facilité Africaine de Soutien Juridique
ANPI	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEN-SAD	Communauté des Etats sahélo-sahariens
CODE	Comité pour l'Efficacité du Développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CRS	Centres Régionaux de Services
DISED	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques
DJF	Franc Djiboutien
DSIR	Document de Stratégie d'Intégration Régionale
DSP	Document de Stratégie Pays
DSPAR	Document de Stratégie Pays Axé sur les Résultats
EASSy	Système sous-marin de télécommunication de l'Afrique de l'Est
EPIP	Evaluation des Politiques et des Institutions des Pays
EES	Etudes Economiques et Sectorielles
Eurofor	Force Opérationnelle Européenne Rapide
FAD	Fonds Africain de Développement
FADES	Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social
FAE	Facilité Africaine de l'Eau
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAPA	Fonds d'Assistance au secteur Privé en Afrique
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FEF	Facilité pour les Etats Fragiles
FEM	Forum Economique Mondial
FMI	Fonds Monétaire International
GEF	Facilité pour l'environnement global
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
INDS	Initiative Nationale de Développement Social
KFAED	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
NEPAD-IPPF	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique – Facilité pour la préparation des projets en infrastructure
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEC	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PEA	Perspectives Economiques en Afrique
PEFA	Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Micro Entreprises
PREPUD	Programme de Réduction de la Pauvreté Urbaine à Djibouti
PPTTE	Pays Très Pauvres Endettés
RWSSI	Initiative pour l'Alimentation en Eau et Assainissement en milieu Rural
TCER	Taux de Change Réel Effectif
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UC	Unité de compte
UE	Union Européenne
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
USD	Dollars américains

## 1. INTRODUCTION

1.1 Le Document de stratégie-pays (DSP) de Djibouti pour la période 2011-2015 couvrira le cycle de la douzième reconstitution du Fonds africain de développement (FAD-12) pour 2011-2013 et une partie du FAD-13, qui portera sur 2014-2016.

1.2 Le précédent DSP 2007-2010 était articulé autour de deux piliers, à savoir la promotion du développement local intégré (pilier 1) et le renforcement des capacités axé sur la bonne gouvernance (pilier 2). Le présent DSP capitalise sur les leçons tirées du précédent, consignées dans le rapport combiné d'achèvement du DSP 2007-2010 et de revue de la performance du portefeuille.

1.3 A cet égard, le présent DSP renforce notamment la sélectivité autour d'un pilier unique visant à assister le pays dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement, tout en lui permettant de tirer parti des diverses opportunités de financement existantes au sein du Groupe de la Banque. Contrairement au précédent, ce DSP intègre la dimension d'Etat fragile de Djibouti, qui se manifeste surtout dans la faiblesse des capacités institutionnelles et des ressources humaines.

1.4 Le DSP est aligné sur la stratégie de développement du pays contenue dans l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS) révisée pour la période 2011-2015. Il tient compte des différentes consultations avec les autorités Djiboutiennes et les autres parties prenantes, dont les résultats de l'atelier de consultation tenu courant mai 2011.

## 2. CONTEXTE-PAYS ET PERSPECTIVES

### 2.1 Contexte politique, économique et social

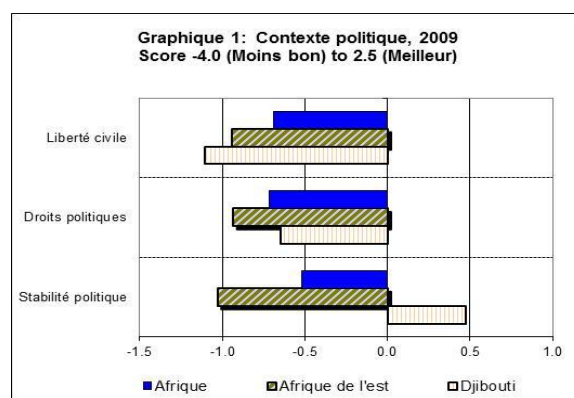
#### 2.1.1 Contexte politique

2.1.1.1 Dans une région en proie à des conflits, Djibouti se caractérise depuis une

dizaine d'années par sa stabilité politique (cf. graphique 1). Le Président Ismaël Omar Guelleh, au pouvoir depuis 1999, a été réélu pour un troisième mandat avec une forte majorité, le 8 avril 2011. Sa candidature a été rendue possible grâce à un amendement de la constitution en avril 2010, qui a augmenté de deux à trois le nombre de mandats qu'un président peut exercer. La candidature du président sortant a été critiquée par l'opposition, donnant lieu à une contestation populaire en février 2011 dans le sillage des événements survenus en début d'année dans le monde arabe.

2.1.1.2 L'opposition reste fragmentée. Elle boycotte fréquemment les élections qu'elle juge irrégulières et dénonce la répression politique. Pour répondre aux demandes de changement, le nouveau gouvernement a été renouvelé environ de moitié avec la nomination de technocrates qui sont nouveaux dans la sphère politique.

2.1.1.3 Sur le plan régional, Djibouti entretient de bonnes relations avec l'Ethiopie. Djibouti a joué un rôle important en Somalie en accueillant les discussions qui ont abouti aux accords de Djibouti d'août et de décembre 2008 mettant en place le Gouvernement Fédéral de Transition de la Somalie. Cependant, le pays a connu un conflit frontalier avec l'Erythrée entre 2008 et 2010 au sujet du Ras et de l'île de Doumeira. Ce conflit a été résolu grâce à la médiation du Qatar. Le processus de démarcation de la frontière entre les deux pays est en cours.



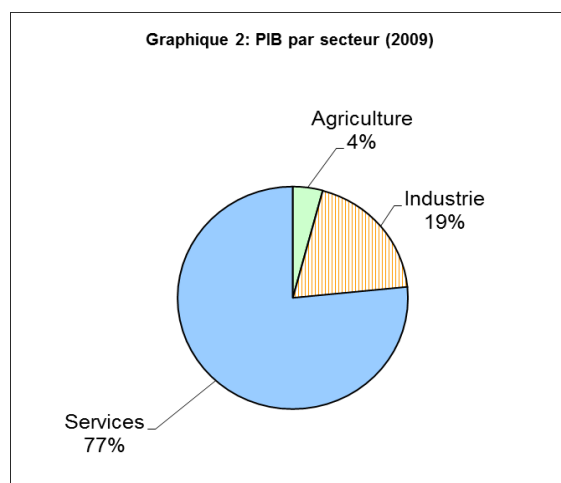
Source: Département des statistiques de la BAD en utilisant les données du FEM 2010

## 2.1.2 Contexte économique et social

2.1.2.1 **Structure de l'économie et moteurs de la croissance.** Djibouti repose sur une économie duale dans laquelle un secteur moderne, basé sur des revenus de rente, coexiste avec un large secteur informel. Les revenus de rente émanent des ports, des bases et contingents militaires étrangers implantés dans le pays, du fait notamment de sa situation géostratégique.

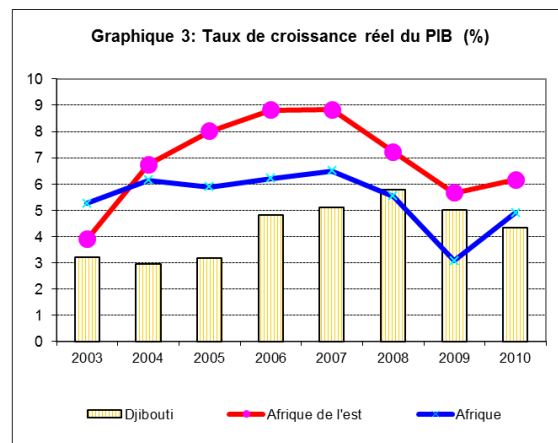
2.1.2.2 **L'économie reste peu diversifiée et fortement informelle.** Le secteur tertiaire prédomine, avec 76% du PIB (cf. graphique 2) et 60% de la population active, réparti entre les activités de transports, communication, commerce, tourisme et bancaires. Le secteur tertiaire est principalement constitué par les activités portuaires et celles de services connexes de commerce, manutention, transports et logistiques. Le secteur informel fait vivre une grande partie de la population.

2.1.2.3 Cette situation duale résulte du tournant majeur amorcé par le pays depuis 2003 avec l'arrivée massive d'Investissements directs étrangers (IDE). Ces derniers proviennent principalement des pays du Golfe, sont à destination de secteurs à forte intensité capitaliste et, par conséquent, peu créateurs d'emplois. Ces IDE s'inscrivent dans la stratégie de long terme des autorités visant à faire de Djibouti une plateforme régionale de services commerciaux, logistiques et financiers.



Source: Département des statistiques de la BAD.

2.1.2.4 Le **taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel** a été soutenu sur la période 2007-2010 (5% en moyenne par an, cf. graphique 3), et ce, en dépit de la crise financière. Cette croissance a été fortement portée par les activités portuaires et les flux d'IDE arrivant dans le pays.



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA avril 2011

2.1.2.5 La croissance économique devrait s'accélérer en 2011 et 2012 grâce à la reprise des IDE reportés de 2009 et 2010 et un regain des activités portuaires, notamment de transbordement. Les activités portuaires, qui se composent du commerce des hydrocarbures et des marchandises sèches à destination de l'Éthiopie ou pour le transbordement, se sont contractées en 2009 du fait de la crise financière. Le recul a été plus marqué pour le transbordement, qui dominait le trafic de conteneurs précédemment.

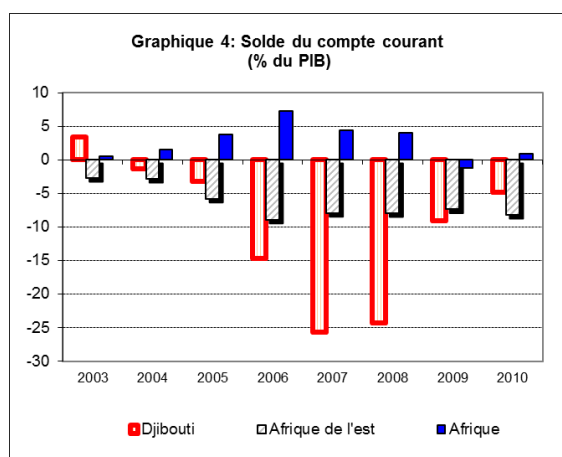
2.1.2.6 **Gestion macro-économique.** Le gouvernement s'attèle à poursuivre une gestion macro-économique prudente dans le cadre du programme triennal appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI approuvée en Septembre 2008 pour un montant de 20 millions de dollars.

2.1.2.7 Le **déficit budgétaire** a été généralement maîtrisé, à l'exception du dérapage de 2009, qui avait conduit au report des deuxième et troisième revues de la FEC. La hausse des dépenses militaires liées au conflit avec l'Érythrée et des dépenses sociales visant la sécurité alimentaire, a conduit à un déficit de 4.6% du PIB, contre l'objectif du programme établi à 1.8% du PIB pour 2009. En 2010,

le déficit budgétaire s'est situé à 0.6% du PIB, grâce aux efforts du gouvernement visant à rétablir l'équilibre des finances publiques ; ce qui a conduit aux conclusions des deuxième et troisième revues de la FEC en décembre 2010. La quatrième revue a été conclue en juin 2011. Le gouvernement prévoit d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2011, tout en préservant les dépenses sociales.

2.1.2.8 L'**inflation** reste sensible à la hausse des prix des produits alimentaires et du pétrole, qui constituent les principales importations du pays. Malgré l'accélération de l'inflation en 2010, celle-ci reste maîtrisée avec une croissance annualisée des prix de 3,9% tirée par l'augmentation des prix des produits alimentaires. Le gouvernement entend maintenir sa politique de subvention des prix des produits alimentaires et du pétrole afin d'atténuer les effets d'une hausse des prix sur le pouvoir d'achat de la population.

2.1.2.9 La **balance commerciale** est structurellement déficitaire. Les exportations sont faibles au regard des importations du pays notamment en hydrocarbures, produits alimentaires et biens d'équipement.



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA avril 2011

2.1.2.10 Le déficit structurel de la **balance des transactions courantes** (cf. graphique 4) a continué de se réduire en 2010, passant de -9,1% du PIB à -4,8% entre 2009 et 2010. Cette évolution est imputable à une réduction des importations

de biens d'équipement, liée à la baisse des IDE qui sont passés de 198 millions USD en 2009 à 75 millions en 2010. Au cours des dernières années, les IDE ont permis de maintenir un solde positif de la balance des capitaux, ce qui a contribué à réaliser un surplus de la balance des paiements de 9 millions USD en 2009 et en 2010.

2.1.2.11 La **dette publique extérieure** s'élevait à 634 millions USD en 2010. Rapportée au PIB, elle a légèrement baissé entre 2009 et 2010, passant respectivement de 60% à 56,1%. Toutefois, le seuil reste critique et contraint les autorités à ne pas recourir à des emprunts non concessionnels<sup>1</sup>. Djibouti n'a pas été déclaré éligible à l'initiative PPTE et n'a pu bénéficier, à ce titre, d'allègement de dette. Les possibilités d'allègement hors PPTE restent limitées compte tenu que les créditeurs multilatéraux détiennent 66% de la dette. Les créditeurs bilatéraux détiennent les 34% restant, notamment le Club de Paris (12%), le Koweït et l'Arabie Saoudite.

2.1.2.12 Djibouti a néanmoins bénéficié en octobre 2008 de la restructuration d'une portion de sa dette avec les créditeurs du Club de Paris. Sur la base de la clause de comparabilité de traitement, des accords bilatéraux ont été signés avec l'Arabie Saoudite. Des négociations ont été entamées avec les Emirats Arabes Unis et le Koweït. Compte tenu des besoins importants d'investissement, la politique du gouvernement vise à accroître les ressources internes et à recourir aux dons et emprunts concessionnels, pour assurer la viabilité des finances publiques.

2.1.2.13 **Gouvernance.** Les évaluations au titre de l'EPIP et d'autres classements (Index Ibrahim ou Transparence Internationale) font ressortir des défis importants en matière de gouvernance. D'une manière générale, le pays pâtit de la faible efficacité et de la qualité de ses services publics.

<sup>1</sup> Cf. Annexe VII sur l'analyse de la viabilité de la dette

2.1.2.14 La note de l'EPIP du facteur « gouvernance », relatif à l'efficacité de la gestion du secteur public et des institutions, stagne au score de 3 depuis 2005 pour la plupart de ses sous-composantes, à l'exception de celle relative à l'efficacité dans la mobilisation des ressources. Les sous-composantes relatives aux droits de propriété, à la qualité de la gestion budgétaire et de l'administration publique, ainsi que la transparence, la responsabilité et la corruption continuent de constituer des défis énormes à relever.

2.1.2.15 Le pouvoir exécutif est concentré et exerce une influence sur le pouvoir judiciaire. Les médias appartiennent en grande partie à l'État et sont soumis à la censure.

2.1.2.16 Les conclusions du diagnostic PEFA, réalisé en 2010, relèvent des faiblesses dans la préparation, l'exécution et le contrôle budgétaire. Il est notamment relevé que 51% des marchés publics passés en 2009 ont suivi des procédures non-concurrentielles. Il convient toutefois de noter qu'un nouveau code des marchés publics a été adopté en juillet 2009.

2.1.2.17 La Banque effectuera en 2011 une revue des règles et procédures nationales de passation des marchés à Djibouti, afin d'examiner les possibilités de mise en œuvre des dispositions de la Déclaration de Paris relatives à l'utilisation des procédures nationales pour l'exécution des projets.

2.1.2.18 En matière de mobilisation des ressources domestiques, le pays a réalisé des avancées, avec l'introduction de la TVA en 2009, en vue notamment de l'adoption du Tarif extérieur commun du COMESA dans le cadre du marché unique. Le FMI a recommandé la modernisation de l'administration fiscale et l'amélioration de la collecte des taxes. Des mesures sont prévues pour simplifier le système fiscal et élargir l'assiette, notamment un nouveau code des douanes, des centres de paiement décentralisés ou la réduction du seuil d'assujettissement à la TVA.

2.1.2.19 La **compétitivité** de l'économie, reflétée par le taux de change réel effectif (TCER), s'est détériorée depuis 2008. En effet, le TCER s'est apprécié de 7% en 2008-2009 et de 4% en 2010.

2.1.2.20 **Environnement des affaires.** Selon le rapport *Doing Business 2011* publié par la Banque Mondiale, Djibouti est classé 158<sup>ème</sup> sur 183 pays, rétrogradant d'une position par rapport à l'année 2010. Le pays enregistre une bonne performance pour les activités de commerce avec l'étranger, mais a rétrogradé de 22 positions pour le paiement des taxes, du fait de l'augmentation du nombre de paiements et du temps requis.

2.1.2.21 Les autorités ont entrepris d'améliorer le cadre réglementaire pour promouvoir le secteur privé. La mise en place d'un guichet unique pour faciliter les formalités et promouvoir la création d'entreprises constitue l'apport majeur de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI), instituée en 2001. En 2010, le code des investissements a été révisé et adopté par l'assemblée nationale, ainsi que les textes de loi régissant les sociétés et les modalités de faillite. Le code du travail a été révisé. En outre, Djibouti dispose d'une zone franche, Djibouti Free Zone, qui offre des incitations fiscales administratives et logistiques pour faciliter les échanges, au travers de l'importation, du stockage, de la transformation et de la réexportation des biens.

2.1.2.22 Toutefois, la conduite des affaires reste handicapée, notamment par la faible protection des investisseurs, la difficulté d'obtention de crédit ou encore la longueur des procédures nécessaires à la création d'une entreprise. Les entrepreneurs restent confrontés au coût élevé des facteurs de production, en plus du problème lié à l'accès : énergie, eau, main d'œuvre qualifiée et télécommunications.

2.1.2.23 **Intégration et commerce à l'échelon régional.** L'objectif du gouvernement est de faire de Djibouti une plateforme d'échanges et de services pour la région. Djibouti est membre du Marché

commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). Dans ce cadre, le pays a fait des efforts d'harmonisation, notamment par l'introduction de la TVA en 2009 (cf. 2.1.2.18). Djibouti est aussi membre de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement (IGAD), dont il abrite le siège.

2.1.2.24 L'Ethiopie, le principal partenaire commercial du pays, compte pour 80% du transit de marchandise Djiboutien. Djibouti est en cours de négociation d'accords commerciaux avec le Koweït, le Kenya, la Turquie, l'Arabie Saoudite, la Chine et la France. La stratégie de développement du port de Doraleh permettra d'accroître le rôle de l'intégration régionale dans la croissance économique du pays. L'entreprise entend devenir un partenaire d'importance pour les activités de commerce du nouvel état indépendant du Sud Soudan. Des efforts restent néanmoins à fournir au niveau des barrières non-tarifaires.

2.1.2.25 Par ailleurs, le secteur de l'énergie offre d'importantes possibilités de renforcement de l'intégration régionale. La Banque a déjà financé le réseau d'interconnexion électrique entre Djibouti et l'Ethiopie. L'exploitation du potentiel géothermique de Djibouti avec d'autres pays de l'Afrique de l'est (Kenya, Ethiopie, Erythrée, Ouganda et Tanzanie) constitue un autre domaine de renforcement de l'intégration en matière de développement d'énergie propre.

2.1.2.26 **Contexte social et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).** Bien que d'importants efforts d'investissements aient été entrepris dans les secteurs sociaux depuis 2007, lorsque le pays a amorcé une période de croissance économique soutenue, Djibouti figure parmi les pays ayant de faibles indicateurs sociaux avec un Indice de développement humain (IDH) se situant à la 147<sup>ème</sup> position sur 169 pays en 2010. De plus, la pauvreté reste endémique dans le pays. Cette situation trouve son origine dans une série de crises politiques, guerres

régionales et un conflit armé national entre 1984 et 1995 auxquels se sont ajoutés des chocs économiques provenant notamment de la sécheresse. Ces événements ont affecté tant la compétitivité du pays que les principaux indicateurs sociaux.

2.1.2.27 Les données de 2002 révélaient que la **pauvreté** touchait 74,4% de la population, dont 42,2% dans une situation de pauvreté extrême. L'enquête pauvreté conduite en 2006 a confirmé le caractère structurel et massif de la pauvreté révélé en 2002. Cette situation persiste encore aujourd'hui. En effet, des évaluations ponctuelles et spécifiques témoignent du caractère toujours endémique de la pauvreté dans le pays, alimenté par la hausse des prix alimentaires, la présence d'un chômage de masse et des épisodes de sécheresses aiguës.

2.1.2.28 Une enquête budget-consommation, financée par la Banque dans le cadre du projet PREPUD, est prévue en Septembre 2011. Cette enquête permettra d'actualiser les résultats des données et de réaliser des études plus approfondies sur la pauvreté.

2.1.2.29 En outre, le pays abrite une population de réfugiés estimée en janvier 2011 à 16.520 selon le UNCHR, pour la plupart originaires de Somalie. Le pays est aussi confronté à un afflux constant de populations, car Djibouti sert de lieu de transit pour les mouvements migratoires en direction du Moyen-Orient ou d'autres pays. Cette situation accentue la pression sur les services sociaux de base. Malgré les progrès réalisés, la population a un accès limité aux **services sociaux de base**. Les indicateurs de santé sont relativement bas. La couverture sanitaire est faible, avec 2 médecins pour 10 000 habitants. L'espérance de vie est limitée, se situant à 56 ans en 2010. Le taux de mortalité maternelle est élevé avec 300 cas en 2009 pour 100 000 naissances. Quant au taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, il se situait à 93 pour 100 000 en 2006. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable et l'assainissement, seulement 40% des ménages sont raccordés au réseau d'eau

potable et 25% au réseau collectif d'assainissement.

2.1.2.30 Par ailleurs, les conditions d'habitat restent précaires, avec seulement 45% des ménages vivant dans un logement dont les murs sont en matériaux définitifs. S'agissant de l'éducation, des progrès ont été enregistrés. Le taux brut de scolarisation dans le primaire était de 74% en 2009, contre 39% en 2000. Le ratio filles/garçons a connu une légère amélioration, passant de 0.8 en 2001 à 0.89 en 2009. Dans le cycle moyen, le taux brut de scolarisation était de 50% en 2009, contre 19% en 2000. Il en a résulté un taux d'alphabétisation en forte augmentation pour les 15-24 ans, atteignant 79% en 2009 contre 46% en 2002. Néanmoins, la qualité de l'éducation reste insuffisante. Elle se traduit par un faible taux d'achèvement du primaire, un taux élevé d'absentéisme des enseignants et le sureffectif du nombre d'élèves par classe.

2.1.2.31 Cette situation sociale précaire se reflète dans le faible niveau de réalisation des **OMD**. L'OMD 2 relatif à l'éducation primaire pour tous pourrait être atteint à horizon 2015, suivi par ceux relatifs à la réduction de la mortalité infantile (OMD 4) et la promotion de l'égalité de sexes (OMD 3). Les autres objectifs ont une probabilité incertaine d'être réalisés, notamment l'OMD 1 relatif à la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim dont la probabilité d'être atteint d'ici 2015 est quasiment nulle, en particulier si des efforts ne sont pas accomplis en matière de ciblage. Les progrès à ce niveau seront notamment conditionnés par les avancées en matière de gestion des finances publiques axées sur les résultats et du système de suivi-évaluation qui font actuellement défaut.

2.1.2.32 **Egalité entre les sexes.** La volonté de l'Etat d'améliorer la condition de la femme s'est traduite par l'adoption d'une stratégie nationale d'intégration de la femme dans le développement en 2002. Celle-ci a été renforcée par l'élaboration d'un schéma directeur pour la période 2009-2013. Cependant, l'autonomisation des femmes reste limitée avec un taux

d'alphabétisation de 47% en 2010 pour les femmes âgées de 15 à 49 ans. Malgré le développement de la micro-finance, le taux d'emploi des femmes était de 12% en 2010. Enfin, la représentation des femmes dans les instances décisionnelles est faible avec une proportion de 10% dans le gouvernement et de 14% au parlement.

#### 2.1.2.33 **Contexte environnemental.**

Selon le *profil de risque des catastrophes* développé par la Banque mondiale, Djibouti est vulnérable aux catastrophes naturelles suivantes: i) des périodes pluriannuelles étendues de sécheresses qui se traduisent par une rareté de l'eau pour l'agriculture et les usages domestiques, ii) de fréquentes inondations éclaires et intenses; iii) de fréquents tremblements de terre provenant de la zone volcanique le long du Rift Assal, et iv) des incendies alimentés par la sécheresse et exacerbés par les matériaux de construction précaires. Ce contexte environnemental accentue la vulnérabilité de la population dont 33% vit dans des zones considérées à haut risque.

## 2.2 Options stratégiques

### 2.2.1 Cadre stratégique du pays

2.2.1.1 L'**Initiative Nationale de Développement Social (INDS)** énonce la stratégie du gouvernement en matière de développement et de réduction de la pauvreté. Elle a été initialement définie en 2007 pour la période 2007-2009 autour de quatre axes stratégiques: i) croissance, compétitivité et emploi, ii) accès aux services sociaux de base, iii) réduction de la pauvreté et des vulnérabilités et iv) gouvernance publique. Elle est régulièrement mise à jour sur une base glissante, tout en maintenant les quatre axes stratégiques.

2.2.1.2 Le premier axe se concentre sur la consolidation de la croissance, le renforcement de la compétitivité et la création d'emplois. Le deuxième axe a pour objectif de valoriser le capital humain, à travers un accès plus large à des services sociaux de qualité (santé, éducation, eau, sécurité alimentaire,

emploi). Le troisième axe vise à réduire la pauvreté extrême et les inégalités, tout en atténuant les vulnérabilités sociales et environnementales. Le quatrième axe vise la promotion de la bonne gouvernance locale, économique et financière, le renforcement des capacités de planification et de gestion économique, la modernisation de l'administration, ses outils et moyens.

2.2.1.3 Les résultats de la **mise en œuvre de l'INDS** sont mitigés. Malgré une croissance économique soutenue, tirée notamment par des investissements réalisés dans les infrastructures, peu de progrès ont été enregistrés dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Cette situation s'explique par i) la concentration des IDE dans des activités à haute intensité capitalistes peu créatrices d'emploi ; ii) le manque de sélectivité et de hiérarchisation des actions prioritaires au niveau des quatre piliers de la stratégie ; iii) un financement partiel de la stratégie ; et, iv) l'absence d'un système de suivi-évaluation appuyé par un cadre de résultat adéquat.

2.2.1.4 Il résulte du bilan de l'INDS précédent (2008-2012) que sur les 454 actions prioritaires identifiées, seulement 20% ont été achevées, 50% sont en cours de réalisation, et 30% n'ont pas encore démarré. Les ressources mobilisées ont couvert 54% des besoins de financement estimés à USD 1.6 milliards.

2.2.1.5 L'absence d'un système de planification et de programmation, appuyé par une gestion des finances publiques axée sur les résultats, a aussi contribué à limiter l'efficacité de l'INDS. Il existe en effet une déconnexion entre les dépenses effectuées par les différents ministères dans les secteurs sociaux et les résultats attendus de l'INDS en termes de lutte contre la pauvreté, et ceci en dépit du fait que 50% du budget de l'Etat soit consacré aux dépenses sociales. Cette déconnexion s'explique par l'absence d'intégration des priorités stratégiques de l'INDS au sein du processus budgétaire.

2.2.1.6 En outre, l'absence de mécanismes de suivi-évaluation, tant au niveau central

qu'au niveau des secteurs, ne permet ni de mesurer l'état d'avancement des activités mises en place ni d'apprécier leurs résultats par rapport aux objectifs visés. Ces difficultés sont exacerbées par les profondes insuffisances du système statistique national, notamment au niveau de la collecte et de la production régulière des données de référence, tant pour le suivi des projets que pour la gestion macro-économique et la planification.

2.2.1.7 **L'INDS actuellement en cours est celle révisée pour 2011-2015.** L'apport majeur réside dans un effort de hiérarchisation des activités par secteur. Les actions prioritaires ont été réduites de 450 à 100, sur la base de critères de faisabilité et d'impact sur les principaux indicateurs de développement. Toutefois, la mise en place d'un système adéquat de suivi-évaluation constitue un défi majeur à relever, notamment la finalisation du choix des indicateurs, la disponibilité des données de base, leur production et suivi sur une base régulière.

## 2.2.2 Défis et contraintes

2.2.2.1 La pauvreté et le chômage constituent les défis majeurs de Djibouti. Les principales contraintes auxquels le pays est confronté sont i) le déficit hydrique, ii) l'insécurité alimentaire, iii) le déficit énergétique, iv) l'absence de diversification économique, et v) la faiblesse des capacités institutionnelles.

2.2.2.2 **Pauvreté endémique et chômage.** Malgré l'absence d'une enquête récente sur la pauvreté, des études spécifiques sur les conditions de vie révèlent que de larges franges de la population vivent dans une situation de marginalisation et de pauvreté extrême, avec un niveau préoccupant de chômage (cf. paragraphes 2.1.2.26 to 2.1.2.32).

2.2.2.3 Les difficultés des conditions de vie, liées notamment au manque d'eau et à l'insécurité alimentaire, entraînent une concentration de 70% de la population dans les agglomérations, dont 47% n'a pas

un revenu suffisant pour avoir un régime nutritionnel satisfaisant.

2.2.2.4 L'enquête sur l'emploi, réalisée en 2010, montre que le chômage restait élevé touchant 54% de la population active et 70% des jeunes. Portée par des activités à haute intensité capitaliste peu créatrices d'emplois, la croissance économique soutenue n'a pas permis de réduire le taux de chômage. La précarité des conditions de vie est exacerbée pour les 20% les plus pauvres qui sont à 63% au chômage et n'ont aucun patrimoine. Ils vivent dans des logements provisoires et ne sont raccordés ni à l'électricité, ni à l'eau potable. Ils dépensent pour se nourrir 0,6 dollars américains par personne et par jour et 53 % d'entre eux ont souffert de la faim au cours des 12 derniers mois.

2.2.2.5 La faible diversification de l'économie limite les opportunités d'emplois dans les secteurs à fort potentiel d'utilisation de main d'œuvre, telles que l'agriculture ou l'industrie. La productivité du travail est faible, du fait des bas niveaux de qualification ou leur inadéquation par rapport aux besoins. Les contraintes de l'environnement des affaires limitent l'exploitation du potentiel d'auto-emploi dans le pays.

2.2.2.6 **Déficit hydrique.** La faible disponibilité et mobilisation des ressources en eau limite l'accès à l'eau potable et l'assainissement. Elle handicape le développement des activités agricoles et des activités économiques en général. La production annuelle d'eau potable atteint seulement 15 millions de mètres cubes, alors que la demande est estimée à environ 30 millions. Malgré des progrès ces dernières années en matière d'accès à l'eau potable, une partie importante de la population reste non couverte et exposée au risque de sécheresse récurrent dans le pays.

2.2.2.7 L'accès à l'eau reste un défi majeur pour le pays tant au plan de la santé publique que le développement d'activités socio-économiques, qui permettraient de fixer les populations à l'extérieur de la

capitale. A cette fin, la mobilisation des eaux de surface est une priorité du gouvernement. Des expériences pilotes ont été initiées, appuyées notamment par la Banque dans le cadre d'études sur la mobilisation des eaux de surface.

2.2.2.8 **L'insécurité alimentaire** est structurelle dans le pays. Celui-ci ne produit que 10% de ses besoins alimentaires et importe les 90 % restant. Cette situation résulte des conditions climatiques de type aride, du faible développement des activités agricoles et piscicoles, et est exacerbée par les périodes de sécheresses prolongées. La sous-alimentation touche 31% de la population. La proportion des enfants souffrant de malnutrition s'élève à 33%, soit l'un des taux les plus élevés du monde. Les ménages les plus démunis consacrent près de 80% de leurs dépenses de consommation à l'alimentation.

2.2.2.9 La crise alimentaire actuelle dans la Corne de l'Afrique, causée par la sécheresse, affecte aussi Djibouti. L'ONU a lancé un appel de fonds à hauteur de 21 millions d'USD pour fournir une aide humanitaire à 120 000 personnes en situation de grande vulnérabilité. La Banque accompagne les efforts de la communauté internationale par une aide d'urgence à la crise alimentaire de 1 million d'USD.

2.2.2.10 Le sous-développement du secteur agricole s'explique également par la faiblesse des superficies mises en valeur et la non-maîtrise des techniques d'irrigation. La stratégie du gouvernement en matière de sécurité alimentaire vise : (i) d'une part, le développement d'une agriculture dans des pays de la région, notamment en Ethiopie et au Soudan, pour créer un stock de réserve alimentaire ; et, (ii) d'autre part, la valorisation des terres arables du pays par le biais des systèmes d'irrigation et la mobilisation des eaux de surface.

2.2.2.11 La sous-exploitation des ressources halieutiques s'explique par le nombre limité d'embarcations, la non-maîtrise des techniques de pêche adaptées

et le faible niveau de formation des pêcheurs. La valorisation de ces ressources permettrait aussi de réduire l'insécurité alimentaire et l'exode rural qui conduit à une forte concentration de la population dans Djibouti-ville.

**2.2.2.12 Contrainte énergétique.** La contrainte énergétique se traduit par une offre limitée et un coût élevé qui handicape le développement du secteur privé. Cette contrainte pèse aussi sur la disponibilité en eau. Le prix du kilowatt heure se situe à 30 cents d'USD pour le tarif social et autour de 40 cents pour les industries. La capacité totale de production d'électricité est estimée à environ 98,8 mégawatts, fournis par des groupes électrogènes alimentés au pétrole. L'obsolescence des unités de production, combinée à d'importantes pertes sur le réseau, contribuent à réduire la disponibilité effective à 57 mégawatts ; ce qui est en deçà de la demande estimée à 75 mégawatts en 2010.

**2.2.2.13** La mise en service de la ligne de transmission électrique reliant Djibouti et l'Ethiopie, financée par la Banque, est prévue dans le courant de 2011. Elle contribuera à réduire de manière significative la contrainte énergétique, grâce à l'importation d'électricité à partir de l'Ethiopie, entre 180 et 700 gigawatt-heure par an suivant la disponibilité. Des marges de réduction du prix de l'électricité existent. L'accord de tarification, signé en mars 2011 entre les deux pays, prévoit un tarif variant de 6 à 7 cents d'USD le kilowatt heure suivant les heures et les saisons. Le gouvernement envisage une phase d'observation d'environ un an pour examiner les modalités soutenables de réduction des tarifs.

**2.2.2.14 Absence de diversification économique.** L'économie est fortement concentrée dans le secteur tertiaire principalement les activités portuaires (cf. paragraphes 2.1.2.1 et 2.1.2.2). A contrario, le secteur secondaire est très peu développé avec une contribution de 16% au PIB, bien qu'il connaisse une relative croissance tirée notamment par le BTP et l'implantation de quelques industries de

matériaux de construction et d'eau minérale. Le secteur primaire est marginal.

**2.2.2.15** Les faiblesses du système statistique limitent l'analyse de l'activité économique. Les quelques recensements effectués restent partiels. Ils révèlent toutefois un tissu économique réduit et fortement informel dans lequel les principaux employeurs, comptant plus de 500 salariés, sont les établissements publics : Electricité de Djibouti, Djibouti Télécom, Port autonome, l'Office national des eaux et assainissement.

**2.2.2.16** Les entreprises informelles sont estimées à environ 60%. Il s'agit pour la plupart d'unités individuelles, peu structurées et concentrées dans le commerce, l'import-export, le bâtiment et les services divers. Le coût élevé des facteurs, en particulier l'eau et l'énergie, entrave la diversification de l'économie et le développement des PME-PMI. Or, ces dernières constituent des sources potentielles de création d'emplois. Leur développement permettrait de densifier le tissu économique, résorber le chômage et offrirait une croissance plus inclusive.

**2.2.2.17** La **faiblesse des capacités institutionnelles et des ressources humaines** dans le pays constitue un défi majeur. Le gouvernement reconnaît le besoin de renforcer la transparence et l'efficacité des dépenses publiques. Conscient de la forte demande sociale pour des services publics de qualité, il a fait de la modernisation de la gestion publique un pilier fondamental de sa stratégie de développement du pays.

**2.2.2.18** La faiblesse globale des capacités caractérise en grande partie la nature de la fragilité de Djibouti. Elle fait également ressortir la nécessité d'avoir une approche holistique face au besoin de renforcement des capacités de l'Etat. A cet égard et tirant les leçons du DSP précédant, la Banque a réalisé en décembre 2010 un diagnostic des finances publiques et du suivi-évaluation de l'INDS, en vue de dégager les besoins prioritaires de renforcement des capacités.

2.2.2.19 Le diagnostic a particulièrement mis en exergue : i) la quasi inexistence d'un système national de suivi-évaluation et les fortes déficiences de l'appareil statistique ; ii) le manque de standardisation et de formulation des procédures de l'exercice budgétaire ; et, iii) la déconnexion entre les priorités stratégiques de l'INDS, les allocations budgétaires et les dépenses effectuées par les ministères sectoriels. Ces faiblesses institutionnelles expliquent l'inefficacité de l'intervention de l'Etat dans la lutte contre la pauvreté malgré des dépenses publiques conséquentes dans les secteurs sociaux, et ce, dans un contexte de croissance économique soutenue.

2.2.2.20 L'étude souligne la nécessité pour Djibouti de passer d'un processus budgétaire basé sur les moyens à une gestion économique et des finances publiques axée sur les résultats, en vue d'accroître l'efficacité de la mise en œuvre de l'INDS en termes d'impact significatif sur la pauvreté.

2.2.2.21 Le diagnostic complète les évaluations du PEFA, de revue des dépenses publiques de la Banque mondiale, ainsi que les différentes évaluations faites par le FMI, notamment celle relative à l'introduction d'un cadre budgétaire à moyen terme. Il constitue un instrument utile pour orienter les actions de la Banque, tout en servant de plateforme de dialogue et de coordination avec les autres parties prenantes. Cette approche holistique vise à garantir l'efficacité des interventions et l'atteinte des résultats.

### 2.2.3 Forces et opportunités

2.2.3.1 Les forces et opportunités du pays résident dans i) la position géostratégique ; ii) la capacité d'attraction des IDE ; iii) le développement récent du secteur financier ; iv) le potentiel géothermique et v) les ressources naturelles minières, touristiques et halieutiques.

2.2.3.2 La **localisation géostratégique** de Djibouti dans le golfe d'Aden, sur des corridors maritimes commerciaux

importants pour l'acheminement de marchandises et du pétrole entre l'Asie et l'Europe, constitue son avantage le plus significatif. Cette position explique aussi l'implantation de plusieurs bases militaires étrangères. L'instabilité dans les pays voisins côtiers de la région renforce le positionnement du pays comme principal point d'entrée de marchandises, notamment pour le vaste marché éthiopien.

2.2.3.3 Les autorités ont su tirer parti de cette position stratégique en décidant de faire du pays une plateforme d'échanges et de services pour la région. A cette fin, des investissements importants ont été réalisés dans les infrastructures portuaires, routières, hôtelières et de télécommunication. Le pays dispose désormais d'infrastructures modernes, notamment un port vraquier, un terminal à conteneurs, un port pétrolier et de la liaison au câble sous-marin de fibre optique EASSy, qui dessert 20 pays côtiers ou enclavés d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Ce dernier atout pourrait être renforcé par une politique de libéralisation du secteur des télécommunications.

#### 2.2.3.4 Capacité d'attraction des IDE.

Les flux d'IDE dans le pays ont permis à Djibouti d'obtenir une croissance économique soutenue au cours de la dernière décennie. Les IDE ont eu pour caractéristique jusqu'à présent de provenir des pays du Golfe avec une concentration dans des activités à forte intensité capitaliste (cf. Annexe III). Ils ont décollé à partir de 2003, année durant laquelle ils ont représenté 2 528 millions de DJF contre 610 en 2002 et ont atteint 44 963 millions de DJF en 2008. Leur dynamisme s'est affaibli avec le report de certains investissements durant la crise financière mondiale. Toutefois, il est attendu que les IDE reprennent à nouveau.

2.2.3.5 Ils bénéficient d'un cadre fiscal favorable au travers de la politique d'exonération de taxes du code des investissements et des zones franches. Une rationalisation des exonérations est prévue pour les années à venir, sans pour autant

remettre en question celles précédemment accordées.

**2.2.3.6 Développement récent du secteur financier.** Le secteur financier continue de se développer avec l'arrivée de 2 nouvelles banques en 2010, portant à 11 le nombre d'établissements présents sur la place, contre seulement 2 en 2006. Le secteur financier bénéficie d'un régime de change favorable, du fait de la parité fixe de la monnaie avec le dollar depuis 1949 dans le cadre du régime de la caisse d'émission qui prévaut dans le pays.

**2.2.3.7** La libre convertibilité du Franc Djiboutien, l'absence de contrôle des changes et de la libre circulation des capitaux constituent également des facteurs d'attraction. Les nouvelles banques se sont positionnées sur des niches, y compris l'introduction d'instruments islamiques ou l'ouverture de compte pour les petits épargnants. Toutefois, le secteur reste très concentré avec les deux principales banques rassemblant 85% des actifs.

**2.2.3.8** Le secteur bancaire est très liquide, avec un niveau bas de créances douteuses qui représentait 6% en 2009. Il existe un potentiel pour accroître le crédit du système bancaire au secteur privé. Actuellement, seulement 20 à 25% des ressources collectées sont réinjectées sous forme de crédit ; le reste est placé à l'étranger. Les PME-PMI ne reçoivent que 5% des crédits alloués aux entreprises malgré les opportunités de projets dont les banques disposent. Cette situation s'explique notamment par une aversion au risque et les difficultés d'appeler les garanties en cas de défaut de paiement.

**2.2.3.9** La mise en place d'une politique facilitant l'accès des entreprises au crédit domestique permettrait de tirer parti du potentiel de croissance et de création d'emplois des PME-PMI.

**2.2.3.10** L'analyse du secteur financier faite par le FMI estime que le risque systémique est faible. Toutefois, les autorités ont engagé, sous l'égide du FMI, des réformes pour renforcer la supervision

et la régulation bancaire. L'objectif est d'éviter les risques de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme. Sont aussi prévus, un relèvement du capital minimum requis pour l'ouverture d'une banque et la réduction de l'octroi des licences, afin de réguler l'expansion du secteur sur une base soutenable.

**2.2.3.11 Potentiel géothermique.** Situé au carrefour de trois plaques tectoniques, Djibouti dispose d'un important potentiel géothermique à l'instar d'autres pays de l'Afrique de l'Est (cf. 2.1.2.25).<sup>2</sup> L'exploitation de ce potentiel permettrait de lever la contrainte énergétique. Toutefois, l'exploitation se heurte au coût important de prospection par le biais de sondages. Le gouvernement a déjà mobilisé des fonds auprès de certains bailleurs, dont le GEF, l'OPEC et la Banque mondiale, pour entamer les sondages. Le gouvernement a sollicité une contribution de la Banque, dans l'éventualité d'un gap de financement.

**2.2.3.12** L'objectif est de quantifier la ressource et confirmer la possibilité d'une utilisation efficace dans la génération d'électricité géothermique. L'exploitation des ressources géothermiques du pays peut offrir des possibilités de renforcement de l'intégration régionale et du Partenariat Public Privé. Dans le cadre du Document de stratégie d'intégration régionale (DSIR) pour l'Afrique de l'Est, la Banque envisage une assistance dans la mise en place d'une approche régionale, notamment par le développement d'un schéma directeur, d'un cadre harmonisé de politiques, régulations et investissement, le renforcement des capacités, le financement de projets et la mobilisation des ressources destinées au changement climatique à l'échelle mondiale et du secteur privé.

**2.2.3.13 Ressources naturelles minières, touristiques et halieutiques.** Djibouti dispose de ressources minières non exploitées tels que le sel du lac Assal, dont le potentiel est estimé à 1200000 tonnes

---

<sup>2</sup> La vallée du Rift représente en effet un potentiel géothermique inexploité de plus de 7.000 MW.

par an, un gisement de perlite et aussi d'or. Les réserves de perlite sont estimées à 23 millions de tonnes. Des recherches sont en cours pour la prospection d'or et de pétrole. Le pays dispose d'atouts touristiques insuffisamment mis en valeur même si des initiatives ont été entreprises pour désenclaver des sites. Les importants sites touristiques sont: les lacs Assal et Abbé, la forêt du Day, le Goubet, les îles des Sept frères, Moucha et Maskali.

2.2.3.14 Par ailleurs, Djibouti dispose de 372 km de côtes qui renferment des ressources halieutiques, dont le potentiel exploitable est estimé à 47000 tonnes par an. Le secteur piscicole reste cependant peu développé. Seulement 4,2% du potentiel, soit 2000 tonnes par an, est exploité.

### **2.3 Coordination et harmonisation de l'aide et positionnement de la Banque : Récents développements**

#### **2.3.1 Coordination et harmonisation de l'aide**

2.3.1.1 L'aide des bailleurs de fonds à Djibouti représente environ 5% du PIB. Le pays pâtit de la faible coordination et harmonisation de l'intervention des bailleurs. Cette situation s'explique par l'absence de mécanisme de coordination de l'aide au niveau national ainsi que la faible représentation des bailleurs dans le pays. L'approche-projet prédomine dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'aide.

2.3.1.2 Des efforts sont en cours entre le Gouvernement et plusieurs bailleurs présents à Djibouti, visant à mettre en place un mécanisme de coordination de l'aide dans le pays (cf. Encadré 1). La Banque participe aux discussions et envisage de prendre une part active au mécanisme qui sera conjointement défini, et ce, en cohérence avec son positionnement dans le pays, notamment dans les infrastructures et le secteur privé.

#### **2.3.1.3 Les domaines d'intervention des**

##### **Encadré 1 : Développements récents dans la coordination de l'aide**

Plusieurs bailleurs ont récemment initié, en coordination avec le Gouvernement, la préparation d'une Feuille de route visant à amorcer la mise en place d'un mécanisme de coordination de l'aide dans le pays. Dans un premier temps, il est prévu que le mécanisme se concentre sur trois secteurs prioritaires dans le pays, à savoir l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire.

Les objectifs visés sont : l'échange d'informations, et l'harmonisation des interventions des bailleurs, en vue d'accroître l'efficacité de l'aide et de permettre au pays une meilleure gestion du niveau sa dette jugé aujourd'hui critique.

Il est attendu que ce mécanisme permette de : (i) cibler les projets prioritaires ; (ii) renforcer les programmes nationaux existants ; (iii) fournir de meilleures capacités de contrôle interne et de supervision ; et, (iv) de constituer un catalyseur pour la mobilisation de fonds et pour les activités souvent problématiques, notamment le suivi, l'évaluation et l'audit des projets.

principaux partenaires au développement multilatéraux s'organisent comme suit : (i) **FMI** : gestion macroéconomique et finances publiques, supervision et régulation bancaire ; (ii) **Banque Mondiale** : énergie, eau, éducation et protection sociale ; (iii) **Union Européenne** : eau, énergie et sécurité alimentaire ; (iv) **FAO et PAM** : agriculture et sécurité alimentaire ; (v) **FADES** : infrastructures d'eau et d'énergie, mais aussi logement social et secteur primaire ; et, **BID** : infrastructures énergétiques, routières, destinées aux secteurs sociaux, en particulier l'éducation.

2.3.1.4 S'agissant des bailleurs bilatéraux, le **KFAED** finance principalement des projets d'infrastructure ; l'**AFD** oriente son action dans le développement urbain, notamment l'accès à l'eau et l'assainissement; l'**USAID** est présent dans le secteur de la santé et l'éducation ; et la **Chine** finance des projets d'infrastructures routières et les télécommunications.

## 2.3.2 Positionnement de la Banque dans le pays

2.3.2.1 Le portefeuille de projets actifs de la Banque à Djibouti est composé de 7 projets. Les montants engagés s'élevaient à 110,85 millions d'UC et se répartissent comme suit : (i) social (10%) à travers le projet de réduction de la pauvreté urbaine (PREPUD) et le projet éducation qui s'achève en 2011 ; (ii) eau et assainissement (7%) à travers le projet d'assainissement de la ville de Djibouti en cofinancement avec l'UE et le projet de mobilisation des eaux de surface ; (iii) énergie (30%) à travers le projet multinational d'interconnexion électrique entre l'Éthiopie et Djibouti en cours d'achèvement ; et, (iv) secteur privé (53%), à travers deux projets d'infrastructures portuaires (Terminal vraquier et Terminal à conteneurs de Doraleh). La Banque fournit aussi au pays une assistance technique dans la négociation des contrats, à travers la Facilité africaine de soutien juridique.

2.3.2.2 Globalement, le Groupe de la Banque est essentiellement présent dans le secteur des infrastructures pour 90%, tous guichets confondus (FAD et BAD pour le secteur privé) et à un degré moindre dans le secteur social (10%).

2.3.2.3 Malgré la relative faible allocation-pays FAD de Djibouti, la Banque a réussi à démultiplier sa capacité d'intervention dans le pays sur la période 2007-2010 grâce à l'utilisation : (i) des ressources mobilisées en interne à travers le guichet BAD pour le secteur privé, l'enveloppe pour les opérations régionales ainsi que d'autres facilités internes telles la FAE et les aides d'urgence ; et, (ii) des cofinancements de projets avec d'autres bailleurs de fonds, notamment l'UE dans le secteur de l'eau et l'assainissement et la Banque mondiale dans le cadre du PREPUD. La présente stratégie entend poursuivre cette approche.

2.3.2.4 La **performance du portefeuille** a été évaluée lors de la mission combinée de revue du portefeuille et d'achèvement du

DSP 2007-2010 effectuée en octobre 2010. Elle a révélé une légère amélioration de la performance des projets en cours du Groupe de la Banque à Djibouti, dont la note globale passe de 2,07 en 2008 à 2,16 en 2010. Le taux de décaissement du portefeuille ressort en forte augmentation, passant de 26,2% à 56,5%. La taille moyenne des projets du secteur public a aussi augmenté, passant de 6,05 à 8,05 millions d'UC. Il n'existe actuellement aucun projet à problèmes dans le portefeuille, contre deux en 2008.

2.3.2.5 Des progrès ont été accomplis dans la mise en vigueur des projets, dont le délai moyen est passé de 16 mois en 2008 à 13 mois en 2010, niveau proche de la norme de 12 mois.

2.3.2.6 Cependant, des problèmes persistent, particulièrement en ce qui concerne la communication des rapports d'audit et leur conformité avec les standards de la Banque. La performance globale du portefeuille est notamment contrainte par l'allongement des délais d'exécution de certains projets, dont ceux du secteur social. L'absence de la Banque sur le terrain dans un pays comme Djibouti, qui comporte des éléments de fragilité prononcés au niveau des capacités, handicape également son action.

2.3.2.7 Le renforcement de la stratégie de décentralisation de la Banque par la création des Centres régionaux de services (CRS) pourra contribuer à renforcer l'efficacité des actions de la Banque à Djibouti (Cf. Feuille de route de la décentralisation). En effet, il est attendu que l'ouverture en 2012 du CRS-pilote de Nairobi, qui desservira Djibouti, renforce la proximité de la Banque avec le pays, afin d'avoir une plus grande capacité de réponse aux besoins de ce dernier, en particulier en matière de gestion du portefeuille, tel que discuté ci-après.

2.3.2.8 **Les leçons tirées.** Les leçons tirées de la stratégie d'intervention de la Banque à Djibouti au cours de la période 2007-2010 sont consignées dans le rapport combiné d'achèvement du DSP 2007-2010

et de revue de la performance du portefeuille. S'appuyant sur les leçons tirées, la conception du présent DSP a pris en compte les considérations suivantes :

- (i) la sélectivité est renforcée autour d'un pilier unique aligné sur les axes de l'INDS. Ce pilier doit répondre aux défis et enjeux du pays en matière d'amélioration des conditions de vie, de diversification économique et de création d'emplois, en vue de la réduction de la pauvreté.
- (ii) Le pilier est défini de manière à renforcer l'avantage comparatif et le positionnement de la Banque dans les infrastructures, ciblées toutefois sur les infrastructures eau et assainissement.
- (iii) Le pilier unique est en cohérence avec les ressources disponibles, notamment de l'allocation-pays FAD et du pilier 3 de la FEF, tout en offrant la possibilité de poursuivre la dynamique initiée durant la période 2007-2010 consistant à permettre au pays de tirer parti des opportunités de co-financement et d'autres guichets mobilisables de la Banque.
- (iv) Le présent DSP prend en compte la dimension d'Etat fragile de Djibouti qui se manifeste surtout au niveau de la faiblesse des capacités. A cet égard, il est envisagé de renforcer le système de planification et de suivi-évaluation de l'INDS.
- (v) Le présent DSP tient compte de l'importance stratégique des activités hors-prêt à Djibouti. Il renforce, par conséquent, l'équilibre entre ces dernières et le programme de prêt de la Banque.

2.3.2.9 S'agissant des questions de portefeuille, les principales recommandations, consignées dans le Plan d'amélioration de la performance du portefeuille, visent : (i) l'amélioration de la qualité à l'entrée des projets ; (ii) la mise en place de systèmes appropriés de suivi-évaluation ; (iii) le renforcement des capacités des Agences d'Exécution ; et (iv)

l'adoption d'une gestion plus proactive du portefeuille. Les Etudes économiques et sectorielles (EES) et les études de faisabilité, ainsi que le renforcement de la proximité de la Banque par le CRS pilote de Nairobi devraient contribuer à des progrès notables.

### 3. STRATEGIE DE LA BANQUE DANS LE PAYS

#### 3.1 Justification de l'intervention de la Banque

3.1.1.1 Comme discuté précédemment, l'INDS constitue le **cadre stratégique de développement du pays**. Sa mise en œuvre a certes conduit à des résultats satisfaisants en termes de croissance économique, mais, cependant, décevants en matière d'amélioration significative des conditions de vie, d'emplois et de réduction de pauvreté. L'absence d'un système adéquat de planification et de suivi-évaluation a également limité l'efficacité des actions de l'Etat et des autres partenaires au développement, y compris la Banque.

3.1.1.2 Par conséquent, le présent DSP couvrant la période 2011-2015 entend assister le pays à relever ces défis, en s'appuyant sur les axes stratégiques de l'INDS, les leçons du DSP précédent et les domaines d'avantages comparatifs de la Banque, notamment les infrastructures et la gouvernance économique.

3.1.1.3 La préparation du présent DSP pour Djibouti a également reposé sur un dialogue soutenu et constructif **avec le gouvernement et les autres parties prenantes**, notamment : (i) en octobre 2010 lors de l'évaluation du DSPAR 2007-2010 et de la revue de la performance du portefeuille ; (ii) en décembre 2010 lors de la préparation du rapport sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités de gestion des finances publiques et de suivi-évaluation de l'INDS ; (iii) en décembre 2010 lors de la préparation de la note sur Djibouti dans le cadre de la publication 2011 de la revue annuelle de la Banque intitulée « *Perspectives*

*économiques en Afrique* » ; et, (iv) en mai 2011 lors des consultations avec l'ensemble des parties prenantes pour la préparation du présent DSP,<sup>3</sup> notamment dans le cadre de l'atelier de consultation organisé durant la mission (cf. Annexe IV).

**3.1.1.4 Ressources disponibles.** Le présent DSP couvrira à la fois le FAD-12 (2011-2013) et une partie du FAD-13 (2014-2015). Pour la période 2011-2013, les ressources disponibles déjà identifiées sont : (i) l'allocation-pays du FAD-12, qui ressort à 7.02 millions d'UC, dont 2,34 millions d'UC utilisable dès 2011 ; (ii) un montant de 2,5 millions d'UC au titre du pilier 3 de la FEF, dont Djibouti pourrait bénéficier sous réserve de la confirmation d'éligibilité et d'un document de programmation-pays ; et, (iii) les ressources de RWSSI, dont le montant définitif reste à confirmer.

**3.1.1.5** Les autres ressources mobilisables sont constituées : (i) de l'allocation-pays du FAD-13, sous réserve de la reconfirmation de l'éligibilité de Djibouti au guichet FAD ; (ii) du guichet BAD pour les opérations du secteur privé (national et multinational) sur la base de la marge encore disponible de la limite soutenable de prêt ; (iii) de l'enveloppe régionale FAD, sous réserve de l'identification de projets multinationaux dans le cadre des études de faisabilité et les EES à mener au cours de la période 2011-2015, couverte par le présent DSP et du DSIR de l'Afrique de l'Est qui inclut Djibouti ; (iv) d'autres instruments financiers de la Banque, notamment les fonds fiduciaires bilatéraux, la FAE, le fonds FAPA, le GEF ou le NEPAD-IPPF. Les co-financements de projets avec d'autres bailleurs de fonds constituent un levier additionnel.

**3.1.1.6 Éligibilité de Djibouti aux ressources du pilier 3 de la FEF.** Avec une note EPIP harmonisée Banque mondiale-BAD de 3,06, l'éligibilité de Djibouti au pilier 3 de la FEF a été

déterminée en 2008. Le pays a ainsi utilisé un montant de 23.000 USD du pilier 3 pour une assistance technique juridique dans le domaine minier et du pétrole. Les Directives pour l'administration du programme d'assistance technique et de renforcement des capacités au titre des opérations du pilier 3<sup>4</sup>, approuvées en juin 2010, confirment l'éligibilité de Djibouti aux ressources du pilier 3 avec une allocation finale de 2,5 millions d'UC à engager avant juin 2012, sur la base d'un document de programmation à soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque. Le gouvernement a soumis une requête pour l'utilisation de ces ressources.

**3.1.1.7** Le précédent DSP 2007-2010 pour Djibouti était alors en voie d'achèvement. Le présent DSP constitue le document de programmation-pays nécessaire à l'éligibilité du pays aux ressources du pilier 3. En outre, lors de la mise en place de la FEF, les conditions d'utilisation efficace de ces ressources qui garantissent des résultats tangibles n'étaient pas réunies. En particulier, il y avait une absence d'évaluation effective des besoins pour s'attaquer aux principaux déterminants de la fragilité de Djibouti, qui sont intimement liés à la faiblesse des capacités institutionnelles.

**3.1.1.8** En effet, la note du facteur « gouvernance » de l'EPIP, relatif à l'efficacité de la gestion du secteur public et des institutions, stagne au score de 3 depuis 2005 pour la plupart de ses sous-composantes (cf. 2.1.2.13 à 2.1.2.14).

**3.1.1.9** La persistance du taux élevé de chômage et de pauvreté, touchant les trois quarts de la population, constitue le symptôme de maux, qui peuvent s'expliquer en grande partie par la faiblesse des capacités institutionnelles, en particulier dans la gestion des finances publiques et du système de suivi-évaluation de l'INDS. Cette faiblesse est unanimement reconnue par le

<sup>3</sup> Ces consultations de mai 2011 ont été aussi l'occasion pour la Banque de lancer la préparation du Profil statistique de Djibouti.

<sup>4</sup> Cf. ADF/BD/WP/201044/Rev.1/Approuvé \_ ADB/BD/WP/2010/75/rev.1/Approuvé.

gouvernement et les autres partenaires au développement.

3.1.1.10 En somme, Djibouti est un pays en phase de transition avec l'amorce d'une croissance soutenue. Cependant, il présente encore une fragilité marquée résultant de la faiblesse de ses capacités institutionnelles. Cette dernière constitue un frein à la réduction significative de la pauvreté. Selon les Directives Opérationnelles de la FEF (ADF/BD/WP/2008/60), Djibouti peut être considéré comme un pays fragile et « en phase de redressement progressif ».

3.1.1.11 L'accès aux ressources du pilier 3 visera à s'attaquer aux facteurs fondamentaux de la fragilité de Djibouti. L'approche holistique et concertée adoptée par la Banque, au travers du diagnostic sur l'évaluation des besoins en renforcement de capacités de gestion des finances publiques et de suivi-évaluation de l'INDS, permettra d'améliorer la coordination et de soutenir le dialogue avec le gouvernement et les autres partenaires, en vue d'atteindre des résultats tangibles en matière de gouvernance économique et financière.

## 3.2 Pilier d'intervention

3.2.1.1 Au regard de ce qui précède et pour répondre aux principaux défis du pays, la stratégie d'assistance du Groupe de la Banque pour Djibouti au cours de la période 2011-2015 s'articulera autour d'un pilier unique : ***Renforcement des infrastructures socio-économiques***.

3.2.1.2 A travers ce **pilier**, la Banque assistera Djibouti à rendre sa dynamique de croissance plus inclusive, par la mise en place d'infrastructures, notamment en eau et assainissement. Il vise aussi le renforcement de la capacité d'action du gouvernement dans la promotion du secteur privé et la lutte contre la pauvreté.

3.2.1.3 Le **pilier** contribuera en particulier à réduire la précarité des conditions de vie des populations qui sont également confrontées à un fort taux de chômage et à un important déficit hydrique. Cet accès restreint à l'eau et l'assainissement limite le développement du secteur primaire et

handicape l'essor du secteur privé. Cette contrainte d'eau pénalise ainsi la diversification économique et limite les opportunités de création d'emplois, notamment par le biais des PME-PMI.

3.2.1.4 les objectifs spécifiques du pilier visent : (i) l'amélioration des conditions de vie, par l'élargissement de l'accès à l'eau et à l'assainissement ; (ii) l'amélioration de la diversification économique et la création d'emplois, par le développement d'infrastructures agricoles, halieutiques et marchandes ; et, (iii) l'amélioration de l'efficacité des actions de lutte contre la pauvreté, par le renforcement des capacités du système de planification et de suivi-évaluation de l'INDS. Ce dernier objectif permettra notamment de s'attaquer durablement aux causes profondes et persistantes de la fragilité de Djibouti pour aider à mettre le pays sur un sentier de croissance inclusive.

3.2.1.5 Le Groupe de la Banque poursuivra l'utilisation de la panoplie d'instruments financiers à sa disposition tel que discuté ci-dessus et mis en œuvre lors de la DSP précédent. En outre, contrairement au précédent DSP, la Banque renforcera ses activités hors-projets (EES, études de faisabilité et dialogue), pour permettre au pays de s'attaquer à ses défis, tirer parti des potentialités, renforcer la stratégie, la conception et la mise en œuvre des opérations, ainsi que promouvoir l'utilisation des divers instruments financiers, notamment en matière d'intégration régionale et de développement du secteur privé.

3.2.1.6 Le pilier du DSP 2011-2015 s'insère dans la stratégie de développement du pays, l'INDS, en ciblant de manière sélective la croissance, la compétitivité et l'emploi au travers de la promotion des infrastructures socio-économiques (axe 1), la modernisation de la gestion publique, le renforcement des capacités statistiques et du suivi-évaluation (axes 2 et 6). L'accent mis sur ce dernier contribuera à atténuer la contrainte principale qui a longtemps

handicapé l'exécution de l'INDS depuis sa mise en place en 2007.

3.2.1.7 Le pilier est en outre aligné sur la Stratégie à moyen terme du Groupe de la Banque qui met l'accent sur les infrastructures, la gouvernance, le développement du secteur privé et l'intégration régionale.

### 3.3 Opérations prévues

3.3.1.1 Le **programme indicatif de prêts** sur la période 2011-2015 est fourni en annexe II. Pour la période 2011-2013, le programme indicatif de dons pour le secteur public se présente comme suit :

Projets indicatifs 2011-2013	Ressources	Montants indicatifs
Renforcement des capacités institutionnelles (2011)	Pilier III FEF	2.5 mn d'UC
Infrastructures pour améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement en milieu rural et peri-urbain (2012)	FAD -12 RWSSI	7.02 mn d'UC A confirmer

3.3.1.2 En matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, la Banque intervient déjà en milieu urbain, en cofinancement avec l'UE, dans le cadre du projet d'assainissement de la ville de Djibouti, qui s'achève en fin 2012/début 2013. Ce projet contribuera à la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif et la construction d'une nouvelle station d'épuration, en vue de porter le taux de raccordement de la ville de Djibouti au réseau d'assainissement public de 18% à 35% environ.

3.3.1.3 La nouvelle opération d'eau et d'assainissement prévue dans le cadre du présent DSP, à financer sur les ressources du FAD-12 et de RWSSI, contribuera à élargir l'accès aux populations vulnérables en milieu rural et péri-urbain. En outre, sur la base des études déjà réalisées dans le cadre du projet de mobilisation des eaux de surface financée par la FAE et en fonction des ressources FAD disponibles, la Banque pourrait envisager une opération d'infrastructure en eau visant un usage multiple, notamment domestique, pastoral et agricole. L'objectif est d'optimiser les ressources hydriques disponibles du pays

en vue d'un usage intégré. Entre 2010 et 2015, l'intervention de la Banque contribuera à augmenter la part des ménages ayant accès au réseau d'eau potable (de 40% à 50%) et au réseau d'assainissement (de 25% à 35%).

3.3.1.4 L'intervention de la Banque dans la promotion d'infrastructures agricoles et halieutiques, notamment dans le cadre du FAD-13, devrait permettre de renforcer le développement du secteur primaire, aujourd'hui marginal, vers la diversification de l'activité économique, la création d'emplois et la lutte contre l'insécurité alimentaire. Cette opération devra au préalable s'appuyer sur une étude sectorielle approfondie.

3.3.1.5 La Banque envisagera, éventuellement dans le cadre du FAD-13, de renforcer et d'assurer une meilleure complémentarité avec cette opération, par un projet de développement des infrastructures marchandes génératrices d'emplois, tel que déjà initié dans le cadre du projet en cours PREPUD.

3.3.1.6 Cependant, ces objectifs ne peuvent être atteints sans renforcer l'efficacité de l'Etat dans la gestion des finances publiques afin d'optimiser ses dépenses dans le but d'avoir un impact tangible sur les conditions de vie des populations et la réduction de la pauvreté.

3.3.1.7 A cet égard, la Banque financera, sur les ressources du pilier 3 de la FEF, un projet de renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat en matière de planification et de suivi-évaluation de l'INDS. Les domaines et les activités seront définis sur la base du diagnostic sur les besoins en renforcement de capacités de gestion des finances publiques et de suivi-évaluation de l'INDS et du profil statistique de Djibouti. L'utilisation des ressources fera l'objet d'une proposition spécifique à approuver par les Conseils.

3.3.1.8 Les objectifs spécifiques viseront en particulier :

- (i) le renforcement du système statistique national, en vue de : (a)

parachever le traitement des enquêtes et recensement en cours pour rendre disponibles les données de base des indicateurs de l'INDS ; (b) produire et publier régulièrement les données ;

- (ii) le renforcement du système de planification et de programmation au niveau central et des ministères sectoriels, en vue de : (a) disposer de capacités adéquates pour suivre l'état d'avancement des priorités de l'INDS ; et, (b) évaluer les résultats par rapport aux objectifs visés ; et,
- (iii) le renforcement du lien entre la gestion macro-économique, en particulier le budget, et l'exécution de l'INDS.

3.3.1.9 Les **opérations du secteur privé** s'appuieront sur les EES et le dialogue pour renforcer le pilier d'intervention et orienter les activités de la Banque vers : (i) les infrastructures dans le secteur de l'eau et domaines connexes ; et/ou, (ii) la promotion des activités, en utilisant les instruments de financement adéquat pour réduire le risque et faciliter l'accès des PME-PMI au crédit.

3.3.1.10 Les **opérations régionales** s'appuieront sur le DSIR 2011-2015 de l'Afrique de l'Est et sur les ESS et études de faisabilité à réaliser entre 2011-2013 par la Banque et d'autres bailleurs, notamment dans le domaine de la mobilisation des eaux et la promotion de la géothermie.

3.3.1.11 **Activités hors-projet** : Elles comporteront les Etudes économiques et sectorielles (ESS) et les études de faisabilité (cf. annexe II). Celles-ci viseront à parfaire la connaissance sur les défis et potentialités du pays ; soutenir le dialogue avec le pays ; renforcer et diversifier les activités de prêts de la Banque, notamment au niveau du secteur privé, de l'intégration régionale, ainsi que des opportunités de financement.

3.3.1.12 Les ESS identifiées sont : (i) Profil du secteur privé, y compris les sources potentielles de croissance et la valorisation de l'entreprenariat ; (ii) Analyse de la

pauvreté basée sur les résultats de l'enquête budget-consommation en cours, financée dans le cadre du projet PREPUD ; et, (iii) Etude sectorielle sur le développement agricole et halieutique. Enfin, la publication-phare de la Banque sur la stratégie d'intégration régionale en Afrique de l'Est, en cours de préparation, aboutira à des résultats utiles pour Djibouti en matière d'intégration.

3.3.1.13 Les études de faisabilité identifiées portent sur : (i) le transfert d'une partie des eaux du lac Afambo (Ethiopie) à Djibouti. L'objectif est de rationaliser la gestion des ressources hydriques à l'échelle régionale et de mobiliser les eaux pour Djibouti. La FAE examine la possibilité de financer l'étude qui pourrait ultérieurement générer un projet multinational ; et, (ii) les ressources géothermiques du Rift Assal, pour laquelle la Banque pourrait éventuellement appuyer sur Fonds fiduciaire bilatéral en complément des financements déjà mobilisés auprès d'autres partenaires. La géothermie bénéficiera aussi des initiatives entreprises dans le cadre du DSIR.

## 3.4 Eléments de dialogue

3.4.1.1 Les principaux thèmes de dialogue avec le pays porteront sur :

- **la gouvernance économique et financière.** Ce dialogue portera essentiellement sur le renforcement des capacités du système de suivi-évaluation ainsi que les défis de la gestion et des réformes macro-économiques, notamment dans le cadre de la FEC du FMI.
- **la coordination des bailleurs.** La Banque participera activement dans la mise en place du mécanisme en cours de discussion dans l'esprit de la Déclaration de Paris (cf. 2.3.1 et encadré 1). Cette plateforme servira aussi à promouvoir le dialogue, notamment sur les co-financements et le renforcement des capacités.
- **la stratégie de développement du secteur privé.** L'EES sur le profil du

secteur privé servira à soutenir le dialogue sur l'environnement des affaires et les opportunités de financement de projets. La Banque soutiendra aussi le dialogue sur la baisse des coûts des facteurs, dont l'énergie suite au démarrage de la ligne d'interconnexion Ethiopie-Djibouti (cf. 2.2.2.13).

- **le renforcement de l'intégration régionale.** Ce dialogue portera essentiellement sur les opportunités d'investissement pour renforcer l'intégration régionale, en se basant essentiellement sur les EES et études de faisabilité, notamment dans les domaines de la géothermie et de la mobilisation des eaux.
- **la gestion du portefeuille :** Les discussions porteront sur le Plan d'amélioration du portefeuille, et des résultats de la revue faite par la Banque du système de passation des marchés publics (cf. 2.1.2.17).

### 3.5 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.5.1.1 Les risques **endogènes** concernent : (i) l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires ; et, (ii) la faiblesse des capacités des acteurs nationaux à mettre en œuvre efficacement, les projets et programmes de l'INDS.

3.5.1.2 Le premier risque est atténué par le fait qu'une volonté transparait dans le renouvellement de l'équipe gouvernementale avec la nomination de technocrates aux postes à responsabilité. S'agissant du second, il est envisagé des programmes d'assistance technique appuyés par la Banque et d'autres bailleurs, notamment dans la gestion des finances publiques.

3.5.1.3 Les risques **exogènes** sont : (i) les risques climatiques ; (ii) les chocs liés aux prix des produits importés, notamment l'énergie et les denrées alimentaires ; (iii) l'instabilité géopolitique de la région et ses implications sur l'attractivité de

Djibouti ; et, (iv) la soutenabilité de la dette extérieure.

3.5.1.4 Pour faire face aux risques climatiques, le gouvernement a élaboré une stratégie de gestion du risque et des catastrophes, mais qui a toutefois besoin d'être opérationnalisée. Le dialogue avec le gouvernement et les autres partenaires contribuera à atténuer ce risque.

3.5.1.5 S'agissant des chocs liés aux prix des produits alimentaires, les autorités Djiboutiennes ont entrepris de développer l'exploitation de terres agricoles dans les pays voisins, avec des résultats encourageants. L'objectif est de constituer des stocks de denrées alimentaires vendues ensuite sur le marché domestique à des prix subventionnés.

3.5.1.6 Concernant les prix de l'énergie, une stratégie de diversification des sources d'énergie est en cours, notamment la géothermie. En outre, le gouvernement envisage d'examiner les modalités soutenables de baisse des tarifs après l'observation du fonctionnement de la ligne d'interconnexion électrique avec l'Ethiopie sur environ une année. La Banque maintiendra le dialogue, en coordination avec les autres partenaires.

3.5.1.7 Les perspectives d'évolution positive des flux d'IDE à destination de Djibouti témoignent encore que le pays reste perçu comme un pôle de stabilité dans la région. Les réformes en cours visant le renforcement de l'encadrement de l'activité bancaire pour lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que la présence de la force Eurofor pour la lutte contre la piraterie constituent des facteurs positifs.

3.5.1.8 Les autorités sont conscientes du poids de la dette et des contraintes qu'il exerce sur sa stratégie d'endettement. Elles entendent recourir à des dons ou des emprunts concessionnels, notamment dans le cadre du programme avec le FMI soutenu par la FEC.

### 3.6 Mécanisme de suivi-évaluation

3.6.1.1 Le présent DSP entend s'appuyer sur le système national de suivi-évaluation de l'INDS. Les indicateurs et le cadre de résultats du DSP ont été définis en conséquence. La matrice des résultats du DSP proposé en Annexe I présente les indicateurs déjà disponibles de l'INDS - ainsi que les résultats attendus - et pertinents pour le suivi de l'assistance de la Banque dans le pays sur la période.

3.6.1.2 Toutefois, comme indiqué ci-dessus, le système de suivi-évaluation de l'INDS est handicapé par des faiblesses majeures qui le rendent inopérant. A cet égard, l'appui fourni par la Banque au système de suivi-évaluation dès 2011 se fixe comme objectif prioritaire la disponibilité des données des indicateurs de référence de l'INDS lors de la revue à mi-parcours du DSP, prévue en 2013.

3.6.1.3 A l'exception de l'appui au système de suivi-évaluation et quelques activités hors-projet, il convient aussi de souligner que les autres interventions de la Banque, qui démarrent effectivement en 2012, ne seront pas en mesure de produire des résultats tangibles lors la revue à mi-parcours du DSP. Celle-ci offrira donc l'opportunité d'évaluer les résultats du projet d'assainissement de la ville de Djibouti, ajuster et enrichir la matrice des résultats mesurables à réaliser en 2015.

3.6.1.4 A l'horizon 2015, le système de suivi-évaluation devrait alors être en mesure de produire de manière régulière au moins les indicateurs de résultat et un rapport d'avancement de l'INDS.

## 4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

3.6.1.5 La stratégie de développement des autorités visant à faire de Djibouti une

plateforme régionale d'échanges et de services a produit des résultats en termes de croissance économique. Toutefois, elle présente des limites, se traduisant notamment par la persistance de la précarité des conditions de vie des populations, d'un taux de chômage élevé et d'une forte incidence de la pauvreté.

3.6.1.6 La persistance de la fragilité de Djibouti au niveau de la faiblesse des capacités institutionnelles contribue à expliquer en grande partie cette contre-performance au niveau des indicateurs sociaux. Cette situation est susceptible de fragiliser la soutenabilité du modèle de croissance et de développement du pays.

3.6.1.7 A cet égard, le présent DSP 2011-2015 se propose de soutenir les efforts du gouvernement à relever les défis et enjeux d'une croissance plus inclusive, permettant d'améliorer les conditions de vie de la population, d'amorcer une diversification de l'économie et de créer des emplois, pour lutter efficacement contre la pauvreté encore endémique dans le pays.

3.6.1.8 Le DSP 2011-2015 s'articule autour d'un pilier unique : **Renforcement des infrastructures socio-économiques**. Ce pilier est aligné sur l'INDS 2011-2015 de Djibouti et est cohérent avec la Stratégie à moyen-terme du Groupe de la Banque.

3.6.1.9 Les Conseils d'administration sont priés d'examiner et d'approuver :

- (i) le présent Document de stratégie-pays (DSP) 2011-2015 pour Djibouti ; et,
- (ii) l'éligibilité de Djibouti aux ressources du pilier 3 de la Facilité pour les Etats fragiles à hauteur de 2.5 millions d'UC.

## ANNEXE I – TABLEAU DES RESULTATS ATTENDUS

Principaux objectifs de développement définis dans l'INDS	Problèmes entravant l'obtention des réalisations désirées/problèmes sectoriels	Indicateurs des réalisations finales (attendues d'ici 2015)	Extrants définitifs des interventions de la Banque (d'ici 2015)	Indicateurs de réalisations à mi-parcours (d'ici 2013)	Principales mesures et indicateurs des extrants à mi-parcours (d'ici 2013)	Interventions (en cours et proposées) du groupe de la Banque pendant la période du DSP
<i>Pilier unique : Promotion des infrastructures socio-économiques</i>						
Elargissement de l'accès à l'eau et à l'assainissement	<p>Rareté de l'eau</p> <p>Accès limité au réseau d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Production d'eau annuelle en deçà de la demande</p> <p>Coût élevé de production induit par le coût de l'énergie</p> <p>Réseau d'assainissement collectif vétuste et limité</p>	<p>Augmentation de la part des ménages ayant un accès au réseau d'eau potable de 40% en 2010 à 50% en 2015</p> <p>Augmentation de la part des ménages raccordés au réseau d'assainissement de 25% en 2010 à 35% en 2015</p>	<p>Augmentation du nombre de ménages ayant accès au réseau d'eau potable</p> <p>Augmentation du nombre de ménages raccordés au réseau d'assainissement</p> <p>Réhabilitation du réseau d'assainissement</p> <p>Construction d'une station d'épuration</p>	<p>La part des ménages ayant un accès au réseau d'eau potable est de 46 % en 2013</p> <p>La part des ménages raccordés au réseau d'assainissement est de 31% en 2013</p>	<p>Raccordement de X ménages au réseau d'eau potable</p> <p>Raccordement de X ménages au réseau d'assainissement</p>	<p><u>En cours</u></p> <p>Projet d'assainissement de la ville de Djibouti</p> <p>Etude sur la mobilisation des eaux de surface</p> <p><u>Proposés</u></p> <p>Construction d'une unité de désalinisation d'eau de mer (à confirmer)</p> <p>Projet d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu rural et péri-urbain (2012)</p>
Développement du secteur primaire	<p>Climat aride et ressources en eau limitée</p> <p>Faible mise en valeur des terres arables</p> <p>Sous-exploitation des ressources halieutiques</p> <p>Production domestique de seulement 10% des besoins alimentaires du pays</p>	<p>Réduction de la part de la population en situation d'insécurité alimentaire de 21% en 2010 à 10% en 2015</p> <p>Augmentation de la part de la population urbaine pouvant s'offrir le régime alimentaire minimum qui se situe en 2010 à 51%</p> <p>Augmentation de la contribution du secteur primaire au PIB de 4% du PIB en 2010 à X% en 2015</p>	<p>Augmentation de la production agricole locale</p> <p>Augmentation de la production agricole off-shore</p> <p>Développement de la production halieutique</p> <p>Augmentation de l'élevage</p>	<p>La part de la population en situation d'insécurité alimentaire est de 14% en 2013</p> <p>La part de la population urbaine pouvant s'offrir le régime alimentaire minimum se situe à 66% en 2013</p> <p>La contribution du secteur primaire au PIB est de X % en 2013</p>	<p>Production agricole locale atteignant X tonnes par type de cultures</p> <p>Production agricole off-shore atteignant X tonnes par type de cultures</p> <p>Production halieutique atteignant X tonnes</p>	<p><u>En cours</u></p> <p>Etude sur la mobilisation des eaux de surface</p> <p><u>Proposé</u></p> <p><u>Etude sectorielle sur le développement agricole et halieutique (2012/2013)</u></p> <p>Projet d'infrastructure visant à valoriser les ressources hydriques du pays pour un usage multiple (domestique, pastoral et agricole) (2012/2013)</p> <p>Projet intégré de support au secteur primaire visant à intervenir dans différentes étapes de la chaîne de production dans le secteur</p>

						agricole, halieutique, de l'élevage et de l'agro-industrie (2014, à confirmer)  Etude sur la faisabilité du transfert des eaux du Lac Afambo
Réduction de la pauvreté et du chômage	Faible développement de secteurs à fort taux de main d'œuvre : agriculture, industrie etc.  Faible diversification économique  Faible réinjection des ressources du système bancaire dans des crédits pour les PME-PMI	Réduction du taux de chômage des 20% les plus pauvres situé à 63% en 2010  Réduction du taux de chômage des pauvres de 74% en 2010 à 50% en 2015  Réduction de l'incidence de la pauvreté extrême à 30% en 2015 (dernier chiffre disponible correspond à 42% en 2002)	Promotion de la création de PME-PMI aux travers de la mise en place d'infrastructures marchandes et génératrices d'emplois  Amélioration de l'accès au crédit des PME-PMI au travers d'un fonds de garantie visant à fournir à collatéral	Le taux de chômage des 20% les plus pauvres situé à 50% en 2013  Le taux de chômage des pauvres est de 60% en 2013  L'incidence de la pauvreté extrême est de 35% en 2013	Création de X emplois	<u>En cours</u>  Project d'éducation III  Project de réduction de la pauvreté  <u>Proposés</u>  Fonds de garantie pour les PME-PMI (à confirmer)  Project de développement d'infrastructures marchandes (2014, à confirmer)  Etude sur le profil du secteur privé et des sources de croissance (2012)
Renforcement de l'efficacité de l'Etat	Déconnexion entre les dépenses effectuées par les ministères sectoriels et les priorités stratégiques de l'INDS  Absence d'outils de planification et de programmation  Importantes déficiences du système national statistique  Absence d'un système adéquat de suivi-évaluation de l'INDS et des projets implémentés	Amélioration de la notation PEFA du pays  Rapport d'avancement de l'INDS disponible  L'ensemble des indicateurs de suivi de l'INDS sont produits régulièrement	Mise en place d'un système effectif de suivi-évaluation  Les agents en charge de la production des statistiques ont été formés  Les agents des Unités de planification centrale et sectorielle ont été formés en gestion axée sur les résultats et suivi-évaluation  Les principaux outils de planification et de programmation pour l'exercice budgétaire sont disponibles	L'ensemble des données de base des indicateurs de suivi de l'INDS sont définies et disponibles  Nombre de Ministères ayant mis en place une unité en charge de la planification et de la programmation  Nombre d'agents formés en statistiques  Nombre d'agents formés en suivi-évaluation et gestion axée sur les résultats  Nombre d'outils de planification et statistiques disponibles	100% des données de base des indicateurs de l'INDS sont disponibles  Au moins 4 Ministères clés ont des unités de planification en place  X agents ont reçu des formations en statistiques  X agents ont reçu des formations en suivi-évaluation et gestion axée sur les résultats  Au moins traitement achevé des données du recensement et de l'enquête budget-consommations	<u>Proposé</u>  Projet de renforcement de la gestion des finances publiques et du suivi-évaluation (2011)

## ANNEXE II – PROGRAMMES INDICATIF POUR LA PERIODE 2011-2015

- Programme indicatif et réserve de projets 2011-2015

Pays	Période	Département sectoriel	Secteur	Instrument	Description du projet
Djibouti	2011	OSFU/OSGE	Multi-secteur (Planification et suivi-évaluation)	FEF (Pilier 3)	Renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat
Djibouti	2012	OWAS	Eau et assainissement	FAD-12 RWSSI	Projet d'eau et d'assainissement en milieu rural et péri-urbain
Djibouti	2012/2013	OWAS	Eau	FAD-12	Valorisation des ressources hydriques pour un usage multiple (domestique, pastoral et agricole)
Djibouti	2014/15	OSAN	Infrastructures agricoles	FAD-13	Valorisation de la chaîne de production du secteur primaire
Djibouti	2014/15	OSHD	Infrastructures Sociales	FAD-13	Infrastructures marchandes et activités créatrices d'emplois

- Programme indicatif et réserve de projets (Secteur privé et Multinational)

Pays	Période	Département sectoriel	Secteur	Instrument	Description du projet
Djibouti	2012-2015	OPSM	Finance	BAD (Secteur privé)	Promotion des PME/PMI
Djibouti	2012-2015	OSPM	Infrastructure	BAD (Secteur privé)	Projet d'infrastructure d'eau visant la réduction des coûts des facteurs et l'accès à l'eau potable
Multinational	2013-2015	OSAN	Infrastructure	FAD-12 ou FAD-13	Mobilisation et rationalisation des ressources hydriques régionales

- Programme indicatif d'études économiques et sectorielles

Pays	Période	Département sectoriel	Secteur	Instrument	Description du projet
Djibouti	2012	OREB	Secteur privé	EES	Elaboration du profil du secteur privé au travers de l'identification des sources potentielles de croissance et la valorisation de l'entrepreneuriat
Djibouti	2012-2013	OSAN	Secteur primaire	EES	Etudes sur le développement du secteur agricole et halieutique
Djibouti	2013	OREB/EDRE	Analyse de la pauvreté	EES	Etude du profil de pauvreté du pays sur la base des résultats de l'enquête des ménages

- Programme indicatif d'études de faisabilité

<b>Pays</b>	<b>Période</b>	<b>Département sectoriel</b>	<b>Secteur</b>	<b>Instrument</b>	<b>Description du projet</b>
Djibouti	2011-2012	ONEC	Energie	Etude (Fonds fiduciaire)	Etudes des ressources géothermiques du Rift Assal pour la production d'électricité
Multinational	2011-2012	FAE/OSAN	Eau/Agriculture	Etude (Fonds fiduciaire)	Etude de faisabilité du transfert d'une partie des eaux du Lac Afambo (Ethiopie) à Djibouti

## **ANNEXE III – IDE DE L'EMIRAT DE DUBAI A DJIBOUTI**

### **Investissements Directs Etrangers (IDE) de l'Emirat de Dubaï à Djibouti**

L'économie Djiboutienne a enregistré à partir des années 2000 un afflux massif d'IDE principalement en provenance des pays du Golfe notamment de l'émirat de Dubaï. Les investissements directs de l'émirat au travers de la société d'investissement Dubaï World comprennent : l'agrandissement du port historique de Djibouti, la construction du terminal à conteneurs de Doraleh, d'un terminal pétrolier, d'un hôtel de luxe et d'immobilier haut de gamme construit par Nakheel, la branche immobilière de Dubaï World. De plus, DP World, l'opérateur portuaire de Dubaï World, gère les ports et l'aéroport de Djibouti. L'autorité Dubaï Jebel Ali Free Trade Zone gère la zone de libre-échange de Djibouti.

Ces investissements s'inscrivent dans la stratégie du gouvernement de faire de Djibouti une plateforme d'échanges et de services pour la région. Ils ont permis d'augmenter les capacités du port à la fois pour le trafic entrant principalement à destination de l'Ethiopie et le trafic de transbordement car la capacité du terminal est de 1.5 millions d'unités d'équivalent vingt pieds, ont accrue l'efficacité des services portuaires et ont abaissé les coûts de transport. Ces opérations ont également encouragé d'autres investissements privés dans les services, tels que l'approvisionnement de navires militaire étrangers et l'installation d'une unité de quarantaine pour la réexportation de bovins principalement vers le Golfe.

Les problèmes de Dubai World ont entraîné une révision des plans d'investissements et d'expansion dans le pays qui ont été reportés mais non annulés. Jusqu'à présent, la crise de Dubai World et le plan de restructuration de la dette ne semblent pas avoir affecté les opérations de DP World et Nakheel.

## **ANNEXE IV – CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES**

### **Consultations avec les parties prenantes**

Un atelier de consultation avec les parties prenantes a été organisé en mai 2011. Etaient présentes, plus de 15 entités représentant le secteur public, privé, la société civile et les bailleurs de fonds. Les participants ont salué cette initiative conjointe du Gouvernement et de la Banque, qui permet de mieux connaître les domaines d'intervention de la Banque et son impact positif sur le développement de Djibouti, qui ne sont pas toujours connus du grand public.

Au terme des débats, un consensus s'est dégagé sur : (i) les défis et opportunités du pays tels que présentés dans le DSP; (ii) la stratégie d'assistance du Groupe de la Banque proposée, mettant l'accent sur les infrastructures d'eau et d'assainissement, ainsi que les infrastructures agricoles et marchandes ; (iii) la nécessité de promouvoir le développement du secteur privé, notamment l'amélioration du climat des affaires et l'appui aux PME-PMI ; (iv) les sujets des études économiques qui mettent l'accent sur le secteur privé, l'intégration régionale et l'exploitation des potentialités de Djibouti.

Les participants ont unanimement reconnu la faiblesse généralisée des capacités non seulement du secteur public mais aussi des acteurs du secteur privé. Ils ont fait un plaidoyer pour la baisse significative des coûts des facteurs, notamment l'électricité et l'eau, tout en élargissant l'accès au plus grand nombre. Il ressort clairement que la contrainte énergétique limite fortement les perspectives de développement du pays. La non mise en activité de la ligne d'interconnexion électrique Ethiopie-Djibouti au moment de l'atelier ne permettait pas encore de capturer les potentialités de cet apport majeur pour le pays.

La valorisation de l'entrepreneuriat individuel est à privilégier dans des secteurs aussi divers que la construction, le commerce, l'agriculture ou la pêche, afin de diversifier l'économie et d'élargir les opportunités d'emplois de la population active.

## ANNEXE V - INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS 2008-2015

### Djibouti: Principaux Indicateurs économiques, 2008-2011

(Quote-part: 15.9 millions de DTS)  
(Population: 0.818 million; 2009)  
(PIP par habitant: 1,282 dollars EU; 2009)  
(taux de pauvreté: 42 %; 2002)

	2008	2009	2010	2011
	Act.	Act.	Prel. Act.	Proj.
(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)				
Comptes nationaux				
PIB réel (variation annuelle en pourcentage)	5.8	5.0	3.5	4.8
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	12.0	1.7	4.0	8.5
Prix à la consommation (fin de période)	9.2	2.2	2.8	9.0
(En pourcentage du PIB)				
Investissement et épargne				
Total investissement	46.7	35.5	20.8	26.1
Privé	32.9	18.3	9.0	14.5
Public	13.8	17.2	11.7	11.6
Solde épargne nationale	22.4	26.4	16.0	15.8
Solde épargne /investissements	-24.3	-9.1	-4.8	-10.4
Opérations budgétaires				
Total recettes et dons	41.9	37.0	35.4	35.6
<i>Dont: Recettes fiscales</i>	20.0	20.1	20.2	20.2
Dépenses et prêts nets 1/	40.6	41.6	36.0	35.3
<i>Dont: Dépenses courantes</i>	26.8	24.3	24.3	23.6
Dépenses d'investissement	13.8	17.2	11.7	11.6
Solde (base ordonnancement) 1/	1.3	-4.6	-0.6	0.4
Financement intérieur	-0.6	-0.2	0.1	-1.2
Financement extérieur	2.6	5.9	1.3	2.0
Variation des arriérés (baisse -) 2/	-3.2	-1.2	-0.8	-1.2
(Variation par rapport à l'année précédente)				
Secteur monétaire				
Avoirs extérieurs nets	23.1	12.1	5.1	5.2
Avoirs intérieurs nets	10.0	43.1	38.6	14.5
Créances sur le secteur privé	27.3	26.6	21.4	12.5
Monnaie au sens large	20.6	17.5	12.2	7.7
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (ratio)	1.2	1.1	1.1	1.1
Taux d'intérêt moyen prêts commerciaux (en pourcentage)	11.4	11.7	...	...
(En millions de dollars EU, sauf indication contraire)				
Secteur extérieur				
Exportations de biens et services	369	399	359	472
Importations de biens et services	-704	-578	-497	-679
Solde du compte courant (en pourcentage du PIB) 3/	-24.3	-9.1	-4.8	-10.4
IDE en pourcentage du PIB	23.8	9.5	2.4	7.2
Stock de la dette extérieure publique garantie par l'Etat	60.2	60.0	56.1	53.0
Reserves officielles brutes 4/	173.7	217.5	230.6	242.1
(en mois d'importations de biens et services)	3.6	5.2	4.1	3.2
<i>Pour mémoire:</i>				
PIB nominal (en millions de francs Djibouti)	174,617	186,447	200,578	228,098
Taux de couverture de la caisse d'émission (en pourcentage) 5/	120.9	135.4	122.4	115.6
Taux de change (FD/\$EU) fin de période	177.7	177.7	177.7	...
Taux de change effectif réel (moyenne annuelle, 2005=100)	87.8	94.9	98.5	...
(Variation; dépréciation -)	-23.4	8.0	3.8	...

Sources: autorités de Djibouti ; et estimations et projections des services du FMI.

1/ En 2009 inclut les projets financés sur ressources de l'extérieur des entreprises publiques garanties par le

2/ Ne comprend pas le remboursement des arriérés dus aux entreprises publiques accumulés en 2009. Le remboursement de ces arriérés est inclut dans les dépenses courantes de 2010-12 .

3/ Revu en raison de la révision du calcul des transferts.

4/ En 2009, l'allocation spéciale et générale de 14 million de DTS.

5/ Burt des actifs étrangers de la BCD en % des engagements monétaires (la monnaie de réserve et les dépôts du gouvernement à la BCD).

**ANNEXE VI – TABLES RECAPITULATIVE DU STATUT DES OMD (au 30 Septembre 2010)**




Objectifs	Cibles	Indicateurs Retenus	1990	2000	2002	Situation Actuelle des Indicateurs	OMD 2015	Rating
1-Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim	Réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes vivant avec moins de 1,8 \$ par jour	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté			42,1%		21,0%	
		Prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans		25,7%	23,8%	28,6%(2006)	15,0%	
	Réduire considérablement le chômage, en particulier celui des jeunes et des femmes	Proportion de chômeurs parmi la population active			59,5%			
2-Assurer une éducation primaire pour tous	Donner, d'ici à 2015, à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Taux brut scolarisation Primaire		39,0%	52,3%	74,3%(2009)	100,0%	
		secondaire (cycle moyen)		19%	23%	50,0%(2009)	77,0% (nationale)	
		Taux net scolarisation primaire		27,0%	43,2%	66,2%	100,0%	
		Taux brut d'admission en première année au primaire		36%	46%	83,4%(2009)	100,0%	
		Taux d'achèvement de la cinquième année				78,8%(2009)	98,0%	
3-Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes	Atteindre un rapport filles/garçons de 1 dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur en 2015	Ratio filles/garçons Primaire	0,73	0,73	0,8	0,89 (2009)	1	
		Secondaire	0,66	0,6	0,7	0,72 (2009)	1	
		Supérieur	-	-	-	0,69 (2009)	1	
	Augmenter le taux d'alphabétisation des femmes	Taux d'alphabétisation des femmes de 25 à 24 ans			14,8%	47,5% (2006)	100,0%	
	Augmenter la participation des femmes à la vie économique	Proportion des femmes Secteur privé structuré Fonction publique				14,6% (2008) 24,4% (2008)		
	Augmenter la participation des femmes dans la vie	Proportion des femmes . Au gouvernement . A l'Assemblée Nationale		0,0%	5,0%	10,0%	9,5% (2010)	30,0%
					0,0%	10,7%	14% (2010)	

Objectifs	Cibles	Indicateurs Retenus	1990	2000	2002	Situation Actuelle des Indicateurs	OMD 2015	Rating
	publique	. Conseils régionaux et communaux				11% (2010)	(nationale)	
4-Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité infantile (0 à 1 an)	106,4‰		99,8‰	67,0‰ (2006)	35,30‰	
		Taux de mortalité des enfants de - de 5 ans	131,1‰		127,0‰	94,0‰ (2006)	43,70‰	
		Pourcentage des enfants de 1 an vaccinés contre le DTC3 Polio			53,1%	83,1% (2008)	100,0% (nationale)	
5-Améliorer la santé maternelle	Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes		740	546	300 (2009)	185	
		Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié		56%	72,8%	87,4% (2006)	100,0%	
	Atteindre, d'ici à 2015, l'accès universel à la santé procréative	Taux de prévalence contraceptive des femmes âgées de 15-49 ans			15,3%	33,5% (2009)		
		Taux de prévalence des MGF (femmes âgées de 15-49ans)				93,1%(2006)		
6- Combattre le VIH/SIDA, le Paludisme, la tuberculose et les autres maladies	D'ici 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance	Taux de prévalence du VIH/SIDA	0,2%	3,1%	3%	2,1%(2009)	1,8% (nationale)	
		Taux de prévalence de la tuberculose (100 000 habitants)	619	700		1161 (2009)	400 (nationale)	
	d'ici à 2010, accès universel aux traitements contre le VIH/sida pour tous ceux qui en ont besoin	Taux d'incidence du paludisme				115‰ (2009)		
		Avoir maîtrisé d'ici 2015, le paludisme et les autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	Taux de létalité du paludisme			5%		
7- Assurer un environnement durable	Réduire de moitié d'ici à 2015le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	76,0%	88,0%	91,2%	93,5%(2006)	100,0%	

Objectifs	Cibles	Indicateurs Retenus	1990	2000	2002	Situation Actuelle des Indicateurs	OMD 2015	Rating
	approvisionnement en eau potable							
	Réussir, d'ici à 2020 à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis	Proportion de la population ayant un titre foncier				30% (2004)		
		Proportion de la population ayant un accès aux réseaux d'assainissement				67% (2006)	100,0% (nationale)	
<b>Indicateurs macroéconomiques</b>		PIB en prix constants (en millions FD)		98 267	105 128	186 969 (2009)	270 759 (2013)	
		Taux de croissance (en % du PIB réel)		0,7%	2,6%	5,0% (2009)	6,5%	
		Services de la dette en % des exportations de biens et de services		6,0%	7,2%			
		Dette extérieure en % du PIB		65,0%	66,8%			
		Taux d'inflation (en %)		2,4%	0,6%	2,2% (2009)		
		Investissement (en % du PIB)		20,8%	10,2%			

Source: Gouvernement de Djibouti, 2010

Légende :

	Improbable
	Probable
	Manque de données

## ANNEXE VII – ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE

Cette annexe reprend les principales conclusions de l'analyse conjointe de la dette effectuée par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale en 2010.

Djibouti continue de faire face à un risque élevé de surendettement. Ce constat est basé sur l'évaluation externe conduite de manière conjointe par la Banque mondiale et le FMI sur l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) et a été confirmé par les conclusions de l'analyse de la viabilité de la dette du secteur public. La valeur actualisée du ratio de la dette sur le PIB et celle du ratio de la dette sur les exportations dépassent les seuils indicatifs respectifs conseillés dans le scénario de base. Des financements concessionnels à moyen terme et de fortes exportations permettent de contenir les ratios de service de la dette. Compte tenu des options limitées d'allègement de dette, les priorités de la politique du gouvernement sont d'augmenter la compétitivité et la qualité de la gestion des investissements publics. Des améliorations dans ces deux domaines ont pour but d'encourager des dividendes de la croissance suffisamment importants pour réduire le fardeau de la dette de Djibouti.

### 1. Contexte et hypothèses

- **La dette publique extérieure de Djibouti reste élevée** Le total de la dette extérieure comprenant la dette publique et la dette publique garantie est estimé à 626 millions de dollars américains à la fin de l'année 2009 soit 60% du PIB. 66% de la dette extérieure est détenu par des créanciers multilatéraux, les 34% restant sont détenus à 12% par les créanciers du Club de Paris, le reste est réparti entre autre entre le Koweït et l'Arabie Saoudite.
- **Le stock de la dette publique domestique est faible** avec 14% du PIB à la fin de l'année 2009 parmi lesquels 9% sont arriérés domestiques aux fonctionnaires et fournisseurs, le reste étant des prêts en cours aux banques commerciales et au port.
- **La dette extérieure du pays est élevée comparée à d'autres pays à bas revenus.** Djibouti a bénéficié d'une restructuration de la dette sous les termes Houston en 2008. Cependant étant donné que la majorité de la dette est multilatérale, la portion relevant de cet accord reste faible. Il en résulte que Djibouti est un des pays à bas revenus ayant une des dettes extérieures publiques et dettes garanties les plus élevées comparées à la fois aux pays PPTE ayant atteint le point d'achèvement et aux pays à bas revenus non-PPTE.
- **La stratégie d'emprunt est la base d'une croissance future plus élevée pour le pays.** Le pays expérience une transformation rapide financée par des investissements directs étrangers principalement en provenance des pays arabes et des investissements publiques dans le capital humain et physique dans le cadre d'une stratégie de croissance de long terme visant à faire du pays une plateforme régionale pour les services portuaires, logistiques et financiers.
- **Le scénario de base sur le moyen terme s'est détérioré comparé à l'AVD précédent.** La croissance pour la période 2010-12 a été révisée à la baisse passant de 7% en moyenne par an à 5% sur la base d'une réduction des opportunités d'exportations due principalement l'annulation de la construction d'une raffinerie mais aussi à l'effet modérateur de la crise financière globale et le moratoire sur la dette de Dubaï.

- **Bien que la notation de risque reste la même, les perspectives se sont détériorées comparées à la précédente AVP.** Il est estimé que la valeur actualisée du ratio dette sur PIB atteindra le niveau soutenable de 30% pour un pays comme Djibouti seulement en 2025 tandis que la précédente analyse tablait sur 2016. La différence est due à la réduction des estimations de taux de croissance sur la période.

## 2. Dette extérieure et analyse de la soutenabilité de la dette

- **Djibouti reste à un niveau élevé de risque de surendettement.** Les tests de stress montrent que les indicateurs du poids de la dette (dette sur PIB, sur export et sur revenus) sont les plus vulnérables à une combinaison de chocs tandis que les indicateurs de service de la dette (service de la dette sur export et sur revenus) sont les plus vulnérables à un choc des exportations et à une dévaluation ponctuelle de la monnaie (cependant ce scénario est improbable car Djibouti opère sous un régime de caisse d'émission qui est ancré au dollar).
- **Les stress tests indiquent que la soutenabilité de la dette extérieure est plus vulnérable à une combinaison de chocs.** Le choc le plus extrême est une combinaison de chocs qui suppose que la croissance du PIB réel, la croissance de la valeur des exportations, le déflateur en dollar et les flux ne créant pas de dette sont sur la base de leurs niveaux historiques réduits de la moitié d'une déviation standard.
- **Les indicateurs du fardeau de la dette sont les plus vulnérables.** La valeur actualisée nette de la dette sur le PIB atteint son seuil indicatif dans tous les tests de stress, les vulnérabilités sont prolongées, et l'indicateur reste au-dessus de son seuil jusqu'en 2025. Le résultat découle d'une rupture prolongée du scénario de base. Le second indicateur le plus vulnérable du fardeau de la dette est le ratio de la dette sur les exportations, qui dépasse son seuil dans sept des huit tests de stress; vulnérabilités demeurent jusqu'en 2015 dans la plupart des tests. L'indicateur le plus résilient du fardeau de la dette est le ratio dette sur revenus qui excède les seuils indicatifs lors de seulement trois essais.
- **Les moins vulnérables sont les indicateurs du service de la dette.** Compte tenu de Djibouti de l'afflux de devises élevé et stable provenant des services portuaires et des paiements des bases militaire et du haut niveau de financements concessionnels, les indicateurs de service de la dette restent en dessous de leurs seuils indicatifs sur l'ensemble de la période de projection. Comme prévu, la vulnérabilité la plus importante est un choc provenant des exportations et une dévaluation ponctuelle de la monnaie.

Djibouti: Indicateurs de la dette publique extérieure

	Seuil indicatifs	Fin 2010	2010-2015	2016-2030
Valeur actualisée en %				
- PIB	30	53.7	47.4	32.4
- Exportations	100	147.6	120.4	56.6
- Revenues	200	179.8	156.7	98.8
Service de la dette en %				
- Exportations	15	9.2	8.7	4.8
- Revenues	25	11.2	11.4	8.4

### 3. Analyse de la viabilité de la dette publique

- **Les résultats de l'analyse de la viabilité de la dette du secteur public sont similaires à ceux de l'AVP de la dette extérieure.** Dans le scénario de base, il est estimé que les indicateurs de la dette publique vont s'améliorer sur le moyen terme. La valeur actualisée du ratio de la dette sur le PIB diminue de 67 % en 2010 à 30% en 2030. La valeur actualisée du ratio de la dette sur les revenus diminue également, passant de 190 % à 87 % en 2030, reflétant les recettes du gouvernement relativement élevés et stables.
- **Les tests de stress indiquent que Djibouti est vulnérable à une réduction de la croissance.** Une diminution de la croissance de 1,8% qui est équivalent à la moyenne historique moins une déviation standard, augmente la dette pendant toute la période de projection bien au-delà du scénario de base pour atteindre 61% en 2030 contre 30% dans le scénario de base. Comme avec la dette extérieure, les indicateurs du service de la dette ne présentent pas de vulnérabilités significatives et la diminution de la croissance augmente le service de la dette de 5% par rapport au scénario de base.
- **Les vulnérabilités du secteur public mettent avant l'importance de la gestion des investissements publics dans le pays.** Des efforts pour améliorer le processus d'investissements en identifiant, sélectionnant et mettant en place avec succès des projets appropriés et productifs peuvent jouer un rôle clé en encourageant les investissements qui sont susceptibles d'amener de la croissance en retour et par conséquent améliorer la viabilité de la dette.

### 4. Vues des autorités

- **Les autorités sont d'accord avec l'évaluation globale.** Ils ont reconnu que les niveaux d'endettement relativement élevés nécessitent la prudence budgétaire et le renforcement de la gestion de la dette par le développement d'une stratégie d'endettement à moyen terme. Ils ont également insisté sur l'importance de la gestion des investissements publics pour Djibouti, notamment dans la priorisation parmi les nombreux projets et la sélection des projets ayant des retours sur investissements élevés. Conscient de la menace sur la soutenabilité de la dette des emprunts à des conditions non-concessionnelles, les autorités vont faire des efforts pour assurer des financements concessionnels supplémentaires notamment par le biais d'une table ronde des bailleurs de fonds.

### 5. Conclusions

- Djibouti a un risque élevé de surendettement. Les options d'allègement de dette pour diminuer les niveaux d'endettement de Djibouti sont limitées. Bien que Djibouti ait bénéficié d'un rééchelonnement provenant des créanciers du Club de Paris, les niveaux d'endettement sont encore élevés. Les composants bilatéraux de la dette extérieure concernée par cet accord ont été relativement faibles. De plus le pays n'a pas été admissible à l'Initiative PPTE et IAD. M, il ne pouvait pas bénéficier réduction de la dette.

## ANNEXE VIII – LISTE DES PROJETS EN COURS DANS LE PAYS

Portefeuille de projets actifs dans le pays à fin juin 2011

Secteur	Nom du projet	Source de financement	Date d'approbation	Montant approuvés en millions
OSHD	PROJET EDUCATION III	FAD	14-Jul-04	UC 4.63
OSHD	PROJET EDUCATION III	FAD	14-Jul-04	UC 0.37
OSHD	PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE	FAD	17-Oct-08	UC 5.82
OWAS	PROJET D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE DJIBOUTI	FAD	18-Dec-07	UC 6.5
AWF	MOBILISATION EAUX DE SURFACE - (FAE)	FAE	29-Jan-08	UC 1.65
ONEC	ETHIOPIA-DJIBOUTI INTERCONNECTION -DJIBOUTI	FAD	13-Dec-04	UC 17.6
ONEC	ETHIOPIA-DJIBOUTI INTERCONNECTION -DJIBOUTI - SUPPL. LOAN	FAD	8-Oct-08	UC 15.72
OPSM	DORALEH CONTAINER TERMINAL	BAD	24-Sep-08	UC 52.0
OPSM	DJIBOUTI BULK TERMINAL PROJECT	BAD	3-Dec-03	UC 6.55
ALSF	FACILITE AFRICAINE DE SOUTIEN JURIDIQUE	ALSF	29-May-10	USD 0.5

## ANNEXE IX – BIBLIOGRAPHIE

- Banque Africaine de Développement, OECD, PNUD, *Perspectives Economiques en Afrique, Note pays Djibouti*, 2010
- Banque Africaine de Développement, OECD, PNUD, *Perspectives Economiques en Afrique, Note pays Djibouti*, 2011
- Banque Africaine de Développement, *Rapport combiné d'achèvement du document de stratégie pays axé sur les résultats (DSPAR) 2007-2010 et de la revue de portefeuille 2010*, Décembre 2010.
- Banque Africaine de Développement, *Evaluation des besoins en renforcement de capacités de gestion des finances publiques et de suivi-évaluation de l'INDS*, Rapport Janvier 2011
- Banque Africaine de Développement, *Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF) : Directives pour l'administration du programme d'assistance technique et de renforcement des capacités au titre des opérations du pilier III*, Juillet 2010.
- Banque Mondiale, *Programme d'évaluation du secteur financier, Mise à jour, Djibouti*, Aide-Mémoire, Mai 2010
- Economist Intelligence Unit, *Country Report, Djibouti*, May 2011
- Economist Intelligence Unit, *Country Report, Djibouti*, February 2011
- Economist Intelligence Unit, *Country Profile, Djibouti*, 2008
- Fonds Monétaire International, Divers documents portant sur la période 2008-2011
- Journal Officiel de la République de Djibouti, *Loi n°53/AN/09/6<sup>ème</sup> L Portant nouveau code des Marchés Publics*, 17 mars 2009
- La Nation, *Djibouti, un hub régional*, n°58, 11 Avril 2010
- Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe, *Enquête du COMESA sur l'environnement des affaires à Djibouti, Perception des investisseurs*, Juillet 2009
- UNIDO, *Formulation d'une stratégie de développement industriel et du secteur privé Djiboutien*, Rapport final, Etabli pour le Ministère de l'Industrie de Djibouti, Février 2008
- Programme Alimentaire Mondial, UNICEF, *Fews net, Rapport sur les marchés urbains, Djibouti*, Février 2011
- République de Djibouti, *Initiative Nationale de Développement Social : 2011-2015*, Version Préliminaire 27 Février 2011
- République de Djibouti, *Initiative Nationale de Développement Social : 2008-2012*, Version Février 2010
- République de Djibouti, *Note de conjoncture, n°3 et n°4*, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification chargé de la Privatisation, Direction de l'Economie, 2010
- République de Djibouti, *Rapport sur l'appui au secteur privé Djiboutien pour la préparation de la réunion avec les bailleurs de fonds à Paris du 24 au 25 mars 2009*
- République de Djibouti, *Stratégie Nationale de Développement de la Statistique, Schéma Directeur de la statistique, 2009-2013*, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification chargé de la Privatisation, Direction de la statistique et des études démographiques, 2010
- République de Djibouti, *Stratégie Nationale de Développement de la Statistique, Projet de loi portant sur l'organisation de l'activité statistique en République de Djibouti*
- République de Djibouti, *Résultats préliminaires du 2<sup>ème</sup> recensement général de la population et l'habitat*, Ministère de l'Economie des finances et de la planification, chargé de la privatisation, Direction de la statistique et des études démographiques, 2009

- République de Djibouti, *Rapport PEFA, Public Expenditure and Financial Accountability*, Mars 2011
- République de Djibouti, *Le secteur bancaire de Djibouti : Atouts et perspectives*, Banque Centrale de Djibouti, Septembre 2010
- République de Djibouti, *Statistiques Monétaires Mensuelles*, Banque Centrale de Djibouti, Septembre 2010
- République de Djibouti, Système des nations Unies, *Rapport OMD 2010, Djibouti, Un monde meilleur pour tous*, Version Septembre 2010
- République de Djibouti, PNUD, *Cahier des Charges du Système Statistique National, Djibouti*, Octobre 2005
- République de Djibouti, *Décret n° 2010-0038/PR/MEFPCP portant publication des résultats du 2<sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat de 2009*, 25 Mars 2010
- République de Djibouti, *Présentation de la chaîne des transports de la République de Djibouti*, Ministère de l'Équipement et des transports
- United Nations, *Djibouti Draught Appeal*, Consolidated Appeal Process, 2010 and 2011
- World Bank, *Disaster Risk Management Programs for Priority Countries*, Chapter Middle East and North Africa, p.62-64 Djibouti Profile, Global Facility for Disaster Reduction and Recovery, 2009
- World Bank, *Doing Business 2011, Djibouti*, 2011
- World Bank, *Creating Fiscal Space for Poverty Reduction*, October 2010
- World Bank, *Least Cost Electricity Master Plan, Djibouti*, Final Report, November 2010
- World Bank, *Programme de Développement de la géothermie à Djibouti*, Présentation, 2011